DIXIÈME ANNÉE. — N° 233 15 SEPTEMBRE 1906 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

*Nous rappelons que l'Assemblée Générale des actionnaires de l'*Echo du Merveilleux *a décidé, dans sa séance du 28 août, de fixer, pour l'exercice 1905-1906, à* SIX FRANCS *le dividende des actions et à* UN FRANC VINGT-CINQ CENTIMES, *celui des parts bénéficiaires.*

Ces dividendes sont mis en paiement au siège de la Société, 28, rue Bergère, en échange du deuxième coupon.

*L'Administration de l'*Echo du Merveilleux *se charge de faire les envois par la poste.*

A PROPOS DE MILLER

Les séances de Miller, dont M. et Mme Letort ont bien voulu donner aux lecteurs de l'*Echo du Merveilleux* un récit si complet et si vivant, soulèvent, comme il fallait s'y attendre, des discussions fort intéressantes.

Quelques-uns des témoins de ces expériences de matérialisation, rendus circonspects par les récentes mésaventures de médiums fameux pris en flagrant délit de supercheries, font des réserves sur la réalité ou, si vous préférez, sur la sincérité des phénomènes observés.

M. de Vesme, dans les *Annales des Sciences psychiques*, a formulé ces réserves. A notre sens, c'était son droit absolu. Il est bien certain que si M. de Vesme a été admis aux séances du médium californien, ce n'était pas pour qu'il gardât ses impressions pour lui. Pour notre part, nous ne trouvons rien à reprendre à la relation fort précise qu'il a publiée.

Mais cette relation était suivie d'une sorte d'annexe, reproduisant les lettres échangées à propos de ces séances entre lui et M. Delanne. Or, ces lettres, dont le ton est très différent de l'article qui les précède, ont, à tort ou à raison, éveillé certaines susceptibilités. Diverses personnes ont cru y voir une véritable suspicion à l'égard de Miller et, naturellement, elles ont voulu le défendre. M. et Mme Letort nous adressent, en leur nom, une lettre ouverte à M. de Vesme ; malgré la vivacité de quelques termes, nous ne croyons pas devoir refuser de la reproduire. M. de Vesme, qui sait la grande estime que nous avons pour lui, ne s'en formalisera pas, nous en sommes persuadés.

Au reste, comme la courtoisie nous en fait un devoir, nous allons mettre sous les yeux des lecteurs toutes les pièces du procès.

Voici d'abord la partie de l'article de M. de Vesme qui a motivé la lettre de M. et Mme Letort :

LETTRES DE MM. DE VESME ET DELANNE

Le compte rendu que l'on vient de lire a été écrit par moi le 27 juillet, c'est-à-dire le lendemain même de la séance en question. Il m'importait en effet de ne pas laisser refroidir la vivacité des souvenirs qui devaient compléter les notes que j'avais prises un peu confusément, comme on peut le faire dans l'obscurité, sur mon calepin.

Le matin du 28, je recevais de M. G. Delanne la lettre suivante, qui portait la date de la veille :

Mon cher Collègue,

J'ai demandé à M. Miller de se soumettre à un rigoureux contrôle et il a accepté de donner demain soir, samedi, à huit heures un quart, au même local, une séance tout à fait démonstrative. Si vous désirez y assister, j'en serai très content, car il faut arriver à se faire une opinion très nette sur ce médium.

Veuillez me croire votre tout dévoué,

G. DELANNE.

Je répondis aussitôt par le billet suivant, expédié par la poste pneumatique, à 10 heures :

Samedi matin.

Monsieur et cher Confrère,

J'accepte avec enthousiasme. Merci. J'avais, en effet, besoin de cette séance supplémentaire, parce que, je vous

dirai franchement, dans les conditions où elle a eu lieu, la première séance ne m'a pas permis de me former une idée quelconque sur la médiumnité de M. Miller. D'abord, celui-ci n'a pas été fouillé. Lorsque j'ai visité le cabinet, il n'y avait pas de chaise; celle sur laquelle s'est assis le médium n'a donc pas été examinée. Mais je vous avoue attacher beaucoup moins d'importance à ces formalités qu'à une condition qui serait pour moi absolument décisive : c'est que, durant la première partie de la séanee, alors qu'il est assis hors du cabinet, M. Miller garde continuellement ses mains dans les vôtres. Il n'y a aucune raison se rattachant à nos connaissances au sujet de la force psychique, qui puisse détourner le médium d'accepter cette condition dont le résultat serait péremptoire pour toute personne raisonnable. Par contre, la non-acceptation de cette condition serait de nature à légitimer tout soupçon au sujet de l'authenticité des phénomènes.

Croyez, cher confrère, à mes sentiments sincères.

C. DE VESME.

J'avais jeté à la poste, depuis une demi-heure à peine, cette dépêche, lorsque je reçus à mon tour de M. Delanne un « petit bleu », ainsi conçu :

Mon cher Collègue,

Le médium Miller est venu chez moi hier soir à 10 heures, pour me dire qu'il ne voulait plus donner de séances, et il m'a rendu les 500 francs que je lui avais offerts à titre de cadeau pour s'acheter quelque chose. Il ne veut plus être suspecté, m'a-t il dit, ne faisant pas profession de la médiumnité et n'accordant des séances que par pure courtoisie.

J'ai en vain essayé de lui faire comprendre que la nécessité de la démonstration expérimentale ne touchait pas à son honneur d'homme; il n'a rien voulu entendre. Qu'il est donc difficile d'expérimenter en ces matières!

Donc, le rendez-vous de ce soir est annulé, ce que je regrette profondément dans l'intérêt de nos études.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments. DELANNE.

Inutile de dire quel a été mon désappointement en recevant le billet qu'on vient de lire. Toutes mes bonnes dispositions envers M. Miller s'évanouirent dans un moment.

Comme je demandais à M. Delanne l'autorisation de publier les quelques lignes qu'il m'avait écrites, il me répondit par la lettre suivante :

Paris, le 31 juillet 1906,

Mon cher Confrère,

Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous publiiez mon petit mot, mais je dois vous dire, pour établir les faits, que Miller, à la séance précédente, avait été déshabillé complètement et revêtu de vêtements noirs, empruntés à M. A..., sauf le pantalon, toutefois, qui a été retourné et dont les doublures ont été examinées. Cette expérience aurait été concluante, si l'employé de Miller avait été constamment séparé de lui et surveillé. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, car, au commencement de la séance, Miller et lui se sont trouvés à côté l'un de l'autre, et la lumière étant très faible, on peut toujours soupçonner que l'employé a pu lui faire passer adroitement les objets nécessaires à des déguisements.

D'autre part, les formes ont donné à plusieurs reprises des noms et prénoms exacts des personnes mortes, parentes de certains des assistants, inconnus absolument de Miller. Ce sont ces faits, surtout, qui me troublent et m'empêchent de porter un jugement définitif sur son compte.

Il est bien exact que Miller n'est pas venu pour donner des séances, mais seulement pour faire les achats nécessaires à la reconstitution de sa maison de commerce. Ce n'est que sur mes instances qu'il s'est décidé à donner trois séances, et il n'a voulu, sous aucun prétexte, conserver les 500 francs que je lui avais donnés à titre de cadeau, ne sachant que lui acheter pour lui faire plaisir. Il m'a déclaré ne pas vouloir être connu et m'a fait promettre de n'indiquer son adresse à personne. En somme, il semblait ne pas vouloir de publicité. Est-ce un r affinement d'adresse? Je ne le crois pas, car ce n'est que par hasard que j'ai connu son domicile.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que l'on ne peut, suivant moi, porter aucun jugement absolu, pour ou contre. Ce sera la conclusion d'une petite étude que je publierai sur son cas.

Toujours bien à vous, G. DELANNE.

P.-S. — C'est parce que je n'étais pas fixé encore sur la médiumnité de Miller que je n'ai pas convoqué les savants qui s'occupent de ses recherches; exception faite de M. Ch. Richet, auquel j'avais écrit, car j'aurais été heureux d'avoir son avis (1).

Une autre fois, si le médium y consent, nous serons en petit comité, ce qui facilitera les mesures de contrôle qui sont toujours indispensables.

Maintenant, il me sera permis de poser une question. Est-il possible qu'une personne intelligente comme M. Miller a l'apparence de l'être, se voyant suspectée par les spirites eux-mêmes auxquels il venait de donner des séances (la personne qui avait demandé qu'on fouille le médium était le rédacteur en chef de la *Revue Spirite!*), et sans pouvoir se plaindre d'aucun acte inconvenant ou imprudent de la part des assistants, une fois qu'on lui demande de « se soumettre à un rigoureux contrôle », préfère rendre l'argent, se brouiller avec ses meilleurs partisans, sans comprendre que, bien loin de couper court aux soupçons, sa décision ne peut que les faire naître chez les personnes mêmes qui étaient d'abord les mieux disposées envers lui?

Après l'étrange décision de M. Miller, comment ne pas se sentir portés à interpréter défavorablement aussi ses tergiversations envers le colonel de Rochas, qui l'avait pourtant « lancé » en Europe, et jugeait ses facultés dignes d'être soumises à l'étude d'un groupe de savants qu'il avait constitué dans ce but? Qu'avait il à craindre de ces « savants » M. Miller, de plus que des spirites? Je me bornerai à noter, à cet égard :

1° Que ce sont les spirites qui se sont vantés d'avoir su démasquer dernièrement trois autres médiums à matérialisation : Eldred, Chambers et Craddock, et cela par des moyens brutaux, que chacun des mem-

(1) M. Ch. Richet se trouvait alors loin de Paris et n'aurait pas pu y revenir à temps pour assister à ces séances. C. V.

bres du groupe constitué par M. de Rochas réprouve probablement comme je les réprouve ;

2° Que lorsqu'il s'est agi d'excuser les Eldred, les Craddock, etc., leurs amis ont très justement rejeté la responsabilité de leur déchéance sur les curieux, les spirites, qui demandent, qui veulent les phénomènes dont ils sont assoiffés et insatiables, alors que quelques expériences faites par un groupe sérieux et compétent profiteraient infiniment mieux, non seulement à l'intérêt de la vérité, de la science, de la propagande, mais à l'intérêt bien compris des médiums eux-mêmes.

C. DE VESME.

Voici maintenant la lettre de M. et Mme Letort :

Lettre ouverte à Monsieur C. de Vesme

Directeur des « Annales des sciences psychiques »

Notre étonnement a été grand, Monsieur, en lisant votre article sur Miller dans les *Annales* du mois d'août, moins pour les opinions que vous y exprimez, que parce que, après avoir assisté à une seule séance, vous vous êtes cru le droit de les exprimer publiquement, et parce que, après avoir employé un procédé peu scientifique, vous laissez voir à la fin une opinion défavorable au médium, vous jetez de la suspicion sur un honnête homme qui n'a aucun intérêt à frauder.

La séance du 26 juillet eut lieu dans de si mauvaises conditions, que vous-même, après cette séance, vous nous avez dit que vous n'espériez guère voir de phénomènes. Il y avait envers Miller un courant d'hostilité et de méfiance qui l'avait très péniblement impressionné, et il régnait dans la salle une agitation extrême qui aurait certainement empêché toute manifestation avec un médium moins puissant. Dans ces conditions, c'est évident, les phénomènes ne pouvaient avoir la même force que dans les séances précédentes. Nous l'avons dit nous-mêmes dans notre compte rendu paru dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er septembre, cette séance fut bien pâle en comparaison des précédentes, et nous comprenons très bien qu'elle ne pouvait être concluante ni pour vous, ni pour d'autres. Mais alors, n'aurait-il pas été plus prudent, et plus juste, de réserver votre opinion jusqu'au moment où vous auriez trouvé l'occasion de mieux étudier le médium, et de ne pas jeter ainsi sur lui, sans les moindres preuves, le discrédit public ?

Vous répondrez que vous n'avez lancé contre le médium aucune accusation, que vous n'avez formulé aucune conclusion, et que vous avez voulu simplement, au point de vue scientifique, et en mettant M. Miller personnellement hors de question, examiner s'il était possible de produire ces phénomènes par la fraude. Mais les lecteurs, eux, ne font pas cette distinction, assez subtile, et surtout ils ne la feront pas, puisque, à la fin de votre article, vous laissez nettement voir, comme nous l'avons dit, une opinion défavorable au médium. Si pareil procédé était employé envers d'autres personnes, quel cri de réprobation ! Prenons un médecin. Après une seule consultation, un malade s'avise de publier sur lui un article qui laisse supposer que c'est un charlatan : Quelle injustice !

Il est évident que le caractère extraordinaire du phénomène psychique expose le médium à être discuté publiquement, alors que la profession de médecin est du domaine privé ; mais il n'en est pas moins vrai que le médium a droit aux mêmes égards, au même respect que tout autre homme, et à plus forte raison dans le cas actuel, car M. Miller n'avait consenti à donner des séances que par complaisance, pour rendre service, sur de pressantes instances. S'il est naturel de demander certaines garanties avant de conclure à la réalité des phénomènes, il n'y a absolument aucune raison pour discréditer publiquement les manifestations, et, après une étude aussi superficielle, mettre l'honorabilité du médium en doute : cela est aussi peu pratique que scientifique, car c'est s'aliéner le médium et se mettre par conséquent dans l'impossibilité d'avoir d'autres séances et d'arriver ainsi à une conclusion définitive.

On s'étonne de la susceptibilité des médiums ! Mais les médiums sont des hommes, avec cela en plus des autres qu'ils sont très impressionnables, par conséquent susceptibles, et on leur demande à eux un stoïcisme et un dévouement qu'on ne demande à nul autre ! Pourquoi seraient-ils charmés, épuisant leur vitalité, de donner à des étrangers des séances, pour être ensuite traités d'imposteurs ? Pourquoi, pour prouver leur honnêteté, seraient-ils toujours prêts à accepter des conditions de contrôle humiliantes et souvent pénibles ? Evidemment ils trouvent plus simple de ne pas donner de séances, et ainsi de ne pas faire douter de leur honorabilité.

Pourquoi Eglinton, alors qu'il est très vivant, se fait-il passer pour mort ? Pourquoi Shepherd, en donnant ses extraordinaires « soirées musicales », défend-il absolument qu'on l'appelle médium ? Pourquoi Miller se cache-t-il, et pourquoi un autre puissant médium que nous connaissons abandonne-t-il l'exercice de sa médiumnité ? Parce que, pareils en cela à tous les hommes, ils ne sont pas disposés à devenir les victimes de certains spirites ignorants et des amateurs de vivisection psychique.

Leur fera-t-on un crime de ne pouvoir se résigner à sacrifier entièrement leur santé et leur tranquillité à une cause quelconque, si grande fût-elle ? Et ceux qui, au nom de la vérité, demandent aux médiums tout ce dévouement, donnent ils au moins l'exemple, sont-ils prêts à sacrifier eux-mêmes quelque chose ? Spirites ou investigateurs savants, ils n'ont pas même le courage de leurs opinions ; les uns et les autres, en exprimant un avis favorable aux phénomènes, auraient si grand'peur de se compromettre, et ils sacrifient volontiers leurs convictions à la peur de paraître ridicules.

On n'a pas confiance dans le médium. En ces matières, il faut beaucoup de réserve : soit; mais pourquoi le médium, qui en toute séance de matérialisation risque sa vie, pourquoi le médium aurait-il plus de confiance dans les investigateurs? Eux qui ne risquent rien, qu'ils gagnent d'abord sa confiance, et, ensuite, s'ils lui demandent des garanties, il les leur accordera.

A Paris, on réclame des médiums à grands cris. Si l'on veut en trouver, et les garder, apprenons à les traiter, ne nous empressons pas de briser nos instruments comme l'enfant ses jouets.

Puis il est inexact de dire que Miller ait préféré rendre l'argent plutôt que de donner une séance de contrôle. Les séances accordées par lui étaient tout à fait gratuites,et il s'était refusé absolument à accepter aucune rémunération. Quand, le 16 juillet dernier, il vint nous voir, envoyé par une amie commune, nous lui étions inconnus ; il nous offrit une séance, mais il nous pria instamment de ne communiquer son adresse à personne. C'est par hasard que Delanne a connu cette adresse. M. Delanne, après avoir dit dans sa revue du mois d'août que le médium n'était pas venu pour donner des séances, ajoute : « Cependant, devant mon insistance, il consentit à me donner gratuitement trois séances, en plus de celle qu'il avait accordée à M. Letort. »

Le médium était donc tout à fait désintéressé. Mais le vendredi 27 juillet, la dernière séance ayant eu lieu la veille, M. Delanne se rendit chez Miller pour lui demander la séance de contrôle, et c'est alors qu'il déposa dans la chambre du médium une enveloppe contenant, aurait-il dit, un cadeau.

Après son départ, le médium ouvrit l'enveloppe, et y trouvant de l'argent, il alla le soir même le rendre à M. Delanne. Nous devons dire que nous avons appris ces détails de Miller lui-même : M. Delanne, qui n'a certainement pas voulu dire autre chose, pourra les confirmer. Nous regrettons comme vous que la séance du samedi n'ait pas eu lieu. Nous devons ajouter que Miller avait promis de donner aussi une autre séance chez nous le dimanche soir 29 juillet. Il vint nous voir le samedi soir 28, et il nous pria de l'excuser s'il ne nous donnait pas cette séance : il était trop malade, trop nerveux des suites de la séance du jeudi précédent et des suspicions qu'on lui avait témoignées. Nous ne lui avions pourtant demandé aucune condition de contrôle.

Il est un autre fait dont il faut parler. Dans l'une des lettres que Gabriel Delanne vous a adressées, on trouve, à propos de la séance du 24 juillet, séance dans laquelle le médium avait été déshabillé, les lignes suivantes : « Cette expérience aurait été concluante, si l'employé de Miller avait été constamment séparé de lui et surveillé. Malheureusement, il n'en a pas été ainsi, car, à commencement de la séance, Miller et lui se sont trouvés à côté l'un de l'autre, et la lumière étant très faible, on peut toujours soupçonner que l'employé a pu lui faire passer adroitement les objets nécessaires à des déguisements. »

Cependant, à la fin de cette séance, Gabriel Delanne la déclara tout à fait concluante, et il ne paraissait pas supposer alors que M. Klebar, l'ami du médium, aurait pu lui passer quelque chose : d'autres lui auraient donc dit que le médium et M. Klebar, au commencement de la séance, s'étaient trouvés à côté l'un de l'autre, fait ayant échappé à son attention. Lorsque le médium, précédé de Delanne et suivi des messieurs qui l'avaient examiné, rentra dans la salle des séances, M. Klebar était déjà placé dans son coin, derrière notre rang de chaises. M. Miller, il est vrai, fit changer de place à plusieurs personnes, et, un instant, il put se trouver non loin de son ami, mais jamais assez près pour que celui-ci eût facilité de lui remettre quelque chose ; puis, devant M. Klebar se trouvaient des assistants qui auraient bien surpris la manœuvre, si manœuvre il y avait eu. Dans tous les cas, si M. Klebar et Miller se sont trouvés côte à côte, et si le contrôle n'a pas été bien fait, est-ce le médium qu'il faut incriminer? Cela prouve seulement la négligence de ceux qui le contrôlaient et qui auraient dû ne pas le perdre de vue.

Nous pouvons affirmer que, une fois la séance commencée et la lumière baissée, M. Klebar n'a pas quitté sa place et ne s'est pas trouvé près du médium : d'ailleurs, comme nous l'avons remarqué dans l'*Echo du Merveilleux* des 1er, 15 août et 1er septembre, pour s'approcher de Miller, il aurait fallu qu'il dérangeât les assistants placés devant lui. Il n'y a qu'à la deuxième séance, la première chez M. A., celle du 22 juillet 1906, qu'il quitta trois fois sa place pour aller arranger le cabinet qui était tombé ; mais nous voyons dans nos notes qu'il y avait déjà eu vingt-deux apparitions quand il se rendit remettre les rideaux pour la première fois.

CHARLES ET ELLEN S. LETORT.

Nous n'avons pas plus à intervenir dans le différend qui s'élève entre M. et Mme Letort d'une part et M. de Vesme de l'autre, que nous n'avions à le faire dans celui qui s'est élevé, ainsi qu'on l'a vu dans le dernier numéro, entre M. et Mme Letort d'une part et M. de Watteville de l'autre. Nous laisserons nos lecteurs juges entre les deux parties.

Nous attendrons pour dire notre sentiment personnel d'avoir assisté, nous aussi, aux expériences de Miller. Nous avons la promesse que ce sera bientôt.

G. M.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Écho du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

Reportages dans un fauteuil

*** *L'apôtre des Francs et la sainte Ampoule.*

L'Eglise célèbre le 1er octobre la fête du grand Evêque qui, avec l'aide de deux femmes, — l'une assise près du trône, l'autre en prières dans une cellule, près de Notre-Dame-la-Petite : Clotilde et Geneviève, — conquit à la foi le peuple vaillant par qui devaient être accomplis les gestes de Dieu.

— *Mitis depone colla Sicamber,* « courbe le cou, Sicambre adouci (1) », dit saint Remy au vainqueur de Tolbiac.

« Mais — raconte Flodoard, chanoine de Reims, « l'auteur d'une des plus anciennes Vies de saint « Remy que l'on connaisse — le prêtre qui portait le « saint chrême, arrêté par la foule, ne put arriver « jusqu'aux fonts ; en sorte qu'à la bénédiction des « fonts le chrême manqua, par un dessein exprès du « Seigneur. Alors, le saint Pontife lève les yeux vers « le ciel et prie en silence, avec des larmes. Aussitôt « une colombe, blanche comme la neige, descend por- « tant dans son bec une ampoule pleine de chrême. « Une odeur délicieuse se répand sur la foule « immense... »

Ce miracle de la sainte Ampoule fait pâmer de rire tous les esprits forts et sourire discrètement les gens plus sages. Il n'en est pas moins établi aussi fortement que n'importe quel fait historique du temps, que la victoire de Tolbiac, par exemple, dont nous parlions tout à l'heure. Il s'est accompli devant trente mille personnes ; tous les chroniqueurs contemporains ou proches : Hincmar, Aimoin, Guillaume le Breton, etc., le rapportent dans les mêmes termes. L'autorité du Saint-Siège l'a consacré.

Innocent II, venu à Reims pour y présider un concile, couronna Louis VII et exprima « sa joie extraor- « dinaire de sacrer ce jeune prince avec le baume « apporté du ciel à saint Rémy pour sacrer Clovis, « roi des Francs. »

Paul II, dans une bulle de 1470, Sixte IV en 1482, Paul III en 1547, se sont exprimés le plus nettement possible sur ce fait miraculeux. Paul III, dans la bulle adressée au cardinal de Lorraine sur l'érection de l'Université de Reims, dit expressément : « C'est dans « cette ville que les Rois très chrétiens reçoivent et la « grâce de la sainte onction envoyée du ciel, et le don « de guérir les écrouelles, et la couronne par les « mains de l'archevêque de cette ville. »

Les théologiens les plus célèbres, parmi lesquels saint Thomas, ont reconnu la vérité de cette tradition.

(1) Et non « fier Sicambre », ridicule, et d'ailleurs pléonastique, Sicambre signifiant « fier » et même « féroce ».

Saint Thomas, raisonnant sur cette grâce spéciale accordée aux Rois très chrétiens (et d'où leur vient ce titre), dit que toutes les autres attachées à leur personne tirent leur source de « ce baume céleste dont Clovis fut oint dans son baptême, et les Rois ses successeurs dans la cérémonie de leur sacre. » *De regimine Princip., lib. II, cap. XVI.*

Saint Thomas, qui n'était pas Français, n'avait aucune raison de flatter nos rois, supposé même que le docteur angélique ait été capable d'écrire contre sa conscience ; pas plus que Mathieu Paris, l'historien anglais du XIIIe siècle, si aigre contre la France, et que tant d'autres historiens de diverses nations.

Jusqu'en 1793, la sainte Ampoule fut précieusement conservée dans le tombeau de saint Rémy ; mais à cette néfaste époque, tout signe qui rappelait l'antique royauté devait disparaître. Un précieux document publié en 1815 nous apprend comment fut accompli le sacrilège :

« Le 25 janvier 1819, quinze témoins ont comparu devant M. de Chevrières, procureur du roi honoraire à Reims. M. Seraine, qui était curé de Saint-Rémy de Reims en 1793, déclara ce qui suit :

« Le 17 octobre 1793, M. Hourelle, alors officier municipal et premier marguillier de la paroisse de Saint-Rémy, vint chez moi et me notifia de la part du représentant du peuple Ruhl l'ordre de remettre le reliquaire contenant la sainte Ampoule pour être brisé.

« Nous résolûmes, M. Hourelle et moi, ne pouvant mieux faire, d'extraire de la sainte Ampoule la plus grande partie du baume qu'elle contenait. Nous nous rendîmes à l'église de Saint-Rémy ; je tirai le reliquaire du tombeau du saint et le transportai à la sacristie, où je l'ouvris à l'aide d'une petite pince de fer.

« Je trouvai, — placée dans le centre d'une colombe d'or ou d'argent doré, revêtue d'émail blanc, ayant le bec et les pattes rouges, les ailes déployées, — une petite fiole de verre de couleur rougeâtre d'environ un pouce et demi de hauteur, bouchée avec un morceau de damas cramoisi. J'examinai cette fiole attentivement au jour, et j'aperçus un grand nombre de traits d'aiguille aux parois du vase. Alors je pris, dans une bourse de velours cramoisi parsemée de fleurs de lys d'or, l'aiguille qui servait, lors du sacre de nos rois, à extraire les parcelles du baume desséché et attaché au verre ; j'en détachai la plus grande partie possible et remis le reste à M. Hourelle (1).

(1) La sainte Ampoule fut brisée à coups de marteau et au cri de « Vive la République », au milieu de la place royale de Reims, sur les marches du piédestal qui avait porté la statue de Louis XV.

« Suivent les détails des moyens employés par MM. Seraine et Hourelle pour la conservation de leur dépôt ; et ce témoignage a été confirmé par les déclarations qu'ont faites les autres témoins.

« Ces parcelles conservées ont été remises entre les mains de Mgr de Coucy, dernier archevêque de Reims, qui les a réunies dans un nouveau reliquaire, lequel a été placé dans le tombeau de saint Rémy.

Le 22 mai 1825, le cardinal de Latil fit retirer du tombeau la boîte contenant les débris de la sainte Ampoule, y prit les diverses parcelles soustraites à la profanation, les mêla avec du saint chrême et versa le tout dans une fiole coulée sur le modèle de l'ancienne. Le reliquaire que Mgr de Coucy avait commandé à l'habile orfèvre Charles Catier ne fut terminé qu'à l'époque du sacre de Charles X. On y enferma la nouvelle fiole.

Ce reliquaire est un chef-d'œuvre dont la description n'occupe pas moins de six pages in-8° dans l'*Histoire de Notre-Dame-de-Reims*, de l'abbé Cerf. Un des bas-reliefs représente le baptême et le sacre de Clovis. Sur les plans horizontaux du socle sont les médaillons des rois sacrés à Reims (ou dans d'autres villes, comme Pépin à Soissons, Charlemagne à Noyon... etc.) Ce reliquaire, qui avait coûté vingt-cinq mille francs, est enrichi d'un grand nombre de pierreries, offertes par les dames de la Cour.

Depuis le sacre de Charles X, la sainte ampoule n'est plus revenue au tombeau de saint Rémy. Elle resta dans le trésor de la métropole, attendant quels nouveaux outrages? et qui sait, peut-être, ensuite quel nouveau front à marquer?

GEORGE MALET.

La Sensation du vol aérien
pendant le sommeil

Pour faire suite aux lettres que nous avons déjà publiées, notre distingué confrère, M. Albert Jounet, nous adresse la communication suivante :

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Le rêve d'ascension et de glissement aériens est assez fréquent chez moi depuis des années. Il a pour théâtre soit l'intérieur de maisons : escaliers, corridors, chambres, soit l'espace extérieur : parcs, villes, forêts. J'ai rêvé, une nuit, avoir voyagé ainsi de Paris jusqu'en Savoie.

La facilité d'ascension et de glissement varie beaucoup. Tantôt je m'élève et plane sans peine. Tantôt des mouvements de nageur *vertical*, si l'on peut dire, sont nécessaires. Comme au chanoine B..., il m'arrive de vouloir étonner et convaincre des spectateurs indifférents. Mais, ce qui est plus curieux, je songe souvent que je donne du phénomène une preuve matérielle. Je me trouve, par exemple, dans une chambre : je monte au plafond et j'y trace, au crayon, un cercle ou, encore, je prends un bibelot placé au-dessus d'une haute armoire et je le redescends avec moi.

Ceux qui regardent de tels rêves comme des excursions en astral, déduiront, avec plaisir, d'aussi attentifs essais la preuve que l'astral se prête à l'application de la méthode scientifique.

Il paraît plus sage d'admettre que mon habituel souci de contrôle persiste dans ma pensée malgré le sommeil : la mise en scène expérimentale demeurerait toute subjective. Oui, mais qu'est-ce que la pensée subjective elle-même et peut-on affirmer qu'elle ne se reflète pas, en tableaux objectifs, dans une matière subtile ?

Un de ces rêves a tranché sur les autres par la hardiesse du vol (je suis sorti du monde terrestre) et par les idées, assez cohérentes pour un songe, qui ont accompagné cette hardiesse : Je rêvais que je voyais des ballons en l'air. Puis, je ne me rappelle plus comment, le devoir m'était imposé de monter plus haut que ces ballons. Je m'élevai dans l'atmosphère et, au moment où je dépassai le niveau de la toiture des maisons, je ressentis un frémissement profond, spécial, dont j'ai gardé, à l'état de veille, le souvenir absolument net. Dois-je en conclure que le rêve m'a causé une sensation inéprouvée encore? Ce serait téméraire. Car j'ai pu éprouver, lorsque je faisais de la gymnastique dans mon adolescence, une sensation analogue, à l'instant, par exemple, où remonte rapidement un trapèze auquel on est suspendu par les mains. Le songe n'aurait qu'amplifié ce souvenir.

Une fois le niveau des maisons dépassé, il me sembla que l'aide du Christ me soutenait et je volai en rêve jusqu'au soleil, où je rencontrai des influences mystérieuses. Je redescendis et, alors, comme explication de ces influences, il me fut enseigné, à ce que je croyais, par l'inspiration du Christ, que les hommes dans la haute antiquité avaient connu des sciences extraordinaires, aux travaux desquelles servaient les temples, mais que des esprits puissants et révoltés, *semblables à ceux dont j'avais rencontré l'influence autour du soleil*, voulurent se faire adorer par ces hommes, à la place de Dieu, et y parvinrent. Il n'y a rien, dans cet enseignement nocturne, qui ajoute à la tradition catholique, mais l'étrange, que malheureusement des mots ne peuvent exprimer, c'est la manière vivante, pénétrante, synthétique dont les idées et les impressions entraient dans l'âme, de telle sorte que je n'*apprenais* pas, je *sentais* le caractère réel, positif

comme celui d'un vice, et nullement théorique, de la primitive idolâtrie.

Je n'attribue pas à ce rêve plus d'importance qu'on ne voudra lui en donner. Je le relate ici à cause des allures exceptionnelles qu'y a prises la sensation de vol aérien.

— Sera-t-il, un jour, possible d'établir si cette sensation correspond à un véritable dédoublement ?

Pour l'établir avec une certitude objective, il faudrait que la photographie du double extériorisé devînt facile. Car alors, en veillant près d'une personne sujette à ces rêves et en photographiant autour d'elle l'atmosphère, on constaterait si l'apparition du double sur la plaque coïncide avec des songes de vol aérien. Mais la photographie psychique a bien des progrès à tenter là où elle paraît exempte de fraude, elle ne reproduit guère que des fluides anormalement condensés. Il faudrait tâcher d'obtenir qu'elle reproduisît le double resté à un degré de condensation presque normal Certaines photographies récentes de rayons invisibles (entre autres celles des rayons infra-rouges, par M. Millochau, signalées à l'Académie des sciences, le 18 juin 1906) encourageraient à des recherches dans ce sens. Peut être les recherches seraient-elles abrégées si de jeunes étudiants en photographie, doués d'aptitudes à la lucidité, aux intuitions, consentaient à se laisser endormir magnétiquement et à essayer, en cet état, de découvrir les perfectionnements que l'on souhaite.

Un moyen plus aisé de constater, sinon l'extériorisation du double, du moins une simple extériorisation de la motricité coïncidant avec un rêve de vol aérien, serait de placer, dans la chambre de la personne endormie, un sthénomètre Joire, à un endroit où il ne pourrait être touché ni influencé par les assistants, ni ébranlé par la marche dans la maison. Il n'y aurait qu'à l'installer sur un support de maçonnerie tenant au mur, loin du lit et des assistants. On examinerait alors si, lorsque la personne rêve de vol aérien, l'aiguille du sthénomètre se déplace sous l'action invisible du double et si, au contraire, il n'y a pas un tel déplacement lorsqu'il n'y a pas un tel rêve.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Albert Jounet,
Directeur de la *Résurrection*.

P. S. — L'emmagasinement de la force nerveuse dans différents corps, enregistré au moyen du sthénomètre Joire (*Echo* du 15 juillet dernier) est fort intéressant. On arrivera peut-être à construire, d'après les résultats de ces expériences, des accumulateurs de fluide analogues au baquet de Mesmer, mais plus scientifiquement préparés. Et qui sait si de pareils accumulateurs ne pourront aider ou remplacer les médiums ?

A. J.

D'autre part, l'*Intermédiaire des Chercheurs* publie quelques lettres qui lui sont parvenues en réponse à ses questions :

On a écrit que cette sensation était peut-être un exemple d'*atavisme*, dû à ce que, jadis, les Oiseaux ont fait partie des ancêtres de l'homme ! Evidemment, cette explication n'a rien de scientifique, en ce qui concerne les Oiseaux ; et il est probable qu'elle n'a pas plus de valeur, même en ce qui a trait aux grands Reptiles volants fossiles (sans parler des Poissons, bien entendu). Mais, cependant, il faut songer à la chauve-souris, c'est-à-dire aux *Chéiroptères*, constituant un ordre assez rapproché des Bimanes, et surtout à certaines espèces de *Singes*, qui se rapprochent de ces animaux. L'adaptatiom à la locomotion aérienne des Chéiroptères est en effet des plus intéressantes au point de vue philosophique, et méritait d'être citée ici.

Ell.

⁂

Je me suis autrefois beaucoup intéressé à cette question du sommeil et du rêve, et, en me plaçant dans des conditions spéciales, j'étais arrivé à passer à volonté de la veille au sommeil et réciproquement, ce qui pouvait me permettre de continuer en rêve telle pensée que j'avais avant de m'endormir.

J'ai pu ainsi, certaine nuit dont je me souviens parfaitement, reprendre le même rêve, deux fois interrompu par le réveil, ce qui a suffi pour me convaincre que, contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, le rêve n'est pas instantané.

Cette remarque n'est pas inutile avant de parler du vol aérien

Comme tout le monde, j'ai souvent éprouvé cette sensation, mais sans y attacher autrement d'importance, car pour moi elle correspond à un état physique bien déterminé, et je n'ai jamais pensé qu'il pouvait y avoir là un phénomène mystérieux comme il s'en produit quelquefois, et comme j'ai pu m'en rendre compte moi-même dans des circonstances exceptionnelles (je dois ajouter qu'en rêvant je sais toujours que je rêve, ce qui, dans certains cas, peut compliquer encore le mystère).

Donc, en lisant la question posée dans l'*Intermédiaire* par M. le colonel de Rochas, j'ai voulu me rendre compte de ce qui pouvait exactement se passer dans le vol aérien.

M'étant placé dans les conditions voulues, j'ai pu, après plusieurs tentatives infructueuses, m'endormir

avec la pleine maîtrise de ma volonté, et bien résolu à m'envoler dans les airs...

Je pénétrai dans une grotte obscure et je trouvai en face de moi un immense précipice dont je distinguais cependant très nettement le fond.

Mettant à exécution mon idée, je m'élançai dans le vide (je répète que je savais que ce n'était qu'un rêve et que, sans deviner exactement ce qui allait se passer, je ne me croyais pas en danger de mort, je précise tous ces détails puisque c'est l'objet même de la question).

Lorsque je me sentis suspendu dans le vide, alors qu'il ne m'était plus possible de m'accrocher à quoi que ce soit, j'éprouvai un moment d'angoisse, mais voyant que les objets du fond ne grossissaient que très lentement, je compris que ma chute était douce et je repris possession de moi-même. Portant alors toute mon attention sur les mouvements que je faisais, j'observais très bien que ces mouvements étaient ceux d'un nageur qui fait LA COUPE, je me sentais cependant bien dans l'air, c'est-à-dire que mes mouvements ne rencontraient aucune résistance (seule ma densité avait changé, elle était celle de l'air au lieu d'être celle de l'eau).

Arrivé au fond du gouffre, j'en aperçus un second, dans lequel je descendis de même. Alors, levant les yeux pour me rendre compte du chemin que j'avais parcouru, je vis que j'étais dans une salle carrée, de dimensions prodigieuses, toute couverte de sculptures gothiques, je distinguai même à deux ou trois cents mètres au-dessus de moi le point d'où j'étais parti.

Comme la confiance m'était venue dans la descente, j'essayai de remonter par le même chemin, ce que je fis d'une seule traite, mais avec beaucoup plus de peine...

Ce qui m'a surtout frappé dans tout cela, *c'est que la variation de l'aspect des objets au fur et à mesure des déplacements s'opère suivant toutes les règles de la perspective, les objets se masquant ou se démasquant avec des vitesses inversement proportionnelles à leur éloignement, sans que jamais le changement de point de vue n'en vienne altérer la forme ni modifier la régularité mathématique des ombres portées.*

Il est impossible de supposer l'esprit seul capable d'une telle précision, et c'est à se demander si véritablement il n'est pas ailleurs et si l'on ne voit pas réellement ce qui ne semble qu'un rêve.

Dans d'autres cas plus extraordinaires encore, toute autre explication serait bien difficile.

Pour moi, c'est là qu'est le problème.

JEAN PILA.

A PROPOS DE LA CATASTROPHE DU CHILI

Puisque la mode est aux prophéties, rappelons-en une qui n'est pas d'hier, et qui n'en vaut pas moins pour cela, tout au contraire.

Le savant Père Mercuriali, Franciscain dont les curieux de bonnes lettres et de bonne science catholiques n'ignorent point les œuvres abondantes et parfois singulières, précéda M. Flammarion dans l'art de prédire les tremblements de terre et autres phénomènes sismiques funestes.

En 1600, il avait annoncé, à une année près, la terrible catastrophe de Lisbonne. Un peu plus tard, après un voyage d'études dans la vice-royauté du Chili et dans la Plata qui n'était alors qu'une capitainerie générale, il écrivit dans l'un de ses opuscules les plus remplis de vues neuves et de déductions originales tant en physique qu'en astronomie et en politique (car il mêlait à merveille ses trésors de savoir sans les confondre) : « La chaîne de montagnes qui traverse le midi de l'Amérique septentrionale, l'Amérique centrale et de l'Ouest à l'Est l'Amérique méridionale, peut être nommée justement l'épine dorsale du nouveau monde. Elle est située aussi quasiment au centre de l'univers et reçoit toutes les impressions du feu souterrain qui est sans cesse projeté des extrémités au cœur et à la surface de notre planète.

« A la fin du siècle qui viendra après le nôtre et durant le premier tiers au moins de celui qui succèdera (*sic*), cette épine dorsale, cette échine du monde sera violemment soulevée avec les régions de vallées ou de plaines qui l'entourent et d'autres encore fort au delà. Plusieurs des îles Antilles, qui ne sont que des points culminants des parties submergées de la chaîne des Andes et des monts rocheux, souffriront beaucoup de ces secousses, mais le Pérou moyen et haut, et le Chili, après la région du Venezuela, en ressentiront notamment les pires effets. Je crois pouvoir affirmer que la ville de Santiago du Chili, par exemple, sera ruinée en trois fois avant l'année 1909. »

Cette citation est prise et traduite du petit traité des *Révolutions prochaines du globe terrestre*, publié en italien à Bologne, chez Vicenzo Ferrari-Tenca, mars 1759, par Antonio Rafaelo Mercuriali, de l'ordre des Frères Mineurs observants (un petit demi in-octavo, à la page 166e et dernière).

Le texte donne à rêver et à réfléchir! Quelques transpositions ou extensions des appellations géographiques alors usitées et encore quelques noms démodés, outre un langage scientifique qui paraîtra... trop simple, trop familier à nos modernes pédants du matérialisme, n'empêchent point que la prédiction ne soit explicite et saisissante. Et notez qu'à l'époque où écrivait le Père Mercuriali, les encyclopédistes faisaient gorge chaude du « feu central », promettant à la ronde « l'extinction de ce fantôme » (c'est un propos de Diderot), le très prochain *refroidissement et élargissement* (!) de la planète terrestre, et surtout la suppression des volcans par le phlogistique supérieur ou atmosphérique de plus en plus aspirant des matières

ignées éparses à fleur du sol, et maintes autres merveilles de pareille farine.

Ce qui prouverait, s'il en était besoin, que la science catholique n'a nulle leçon à recevoir de la science laïque et que son droit strict serait d'inviter celle-ci, au passé comme au présent, à quelque aveu de modestie.

L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE ET LES SOURCIERS

La villégiature de l'empereur Guillaume à Wilhelmshohe a été coupée d'un assez curieux intermède. Un des invités impériaux, le prince Hans von Carlath, ancien officier de cuirassiers, s'est livré dans le parc immense du château à des expériences à l'aide de la baguette divinatoire, qui ont vivement intéressé l'empereur.

Ces expériences ont eu lieu dans un endroit du parc situé près de l'Ermitage, et appelé la promenade des Philosophes.

Le résultat ne se fit pas attendre ; au bout de quelques instants à peine, le prince de Carlath annonça l'existence jusqu'alors inconnue d'une source d'une certaine importance, à une profondeur de 50 mètres. La direction même de la source fut, sur le désir qu'en exprima l'empereur, déterminée avec une absolue précision.

Le prince avait également découvert divers objets cachés dans le parc par les soins de l'impératrice (porte-monnaie, sacs de poche, clef).

L'empereur fut tellement enthousiasmé par ces résultats stupéfiants, qu'il entendit, lui aussi, tenter l'aventure, mais — intimidées sans doute par la majesté impériale — les sources refusèrent obstinément de se montrer. Guillaume II n'en garda point rancune au propriétaire de la baguette magique et lui fit présent, en témoignage de l'intérêt qu'il avait pris à ses expériences, de deux gravures de prix.

PASCAL ET LE MERVEILLEUX

Il y avait un homme, dit Chateaubriand au livre III du *Génie du Christianisme*, qui, à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques,... qui, à l'âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, s'aperçut de leur néant et tourna ses pensées vers la Religion,... qui jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme; cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal.

Que de fois notre imagination s'est arrêtée, troublée par l'universalité et la profondeur de ces génies qui comme celui de l'auteur des *Pensées*, semblent moins appartenir à la terre qu'aux régions de l'Absolu. Quel fut l'homme, à côté de l'auteur génial ? Simple et grand. Simple en ses croyances, grand dans leur expression, il dut sa hauteur à la conciliation en son intellect des deux esprits de finesse et de géométrie qui divisent le raisonnement humain et dont il a si bien donné la théorie.

Plus orgueilleux, sa mémoire eût appelé la légende, mais sa modestie, son esprit méthodique, s'accommodaient mal des mystères auxquels il ne pouvait croire, en dehors de ceux consacrés par le dogme. Cependant, durant sa trop courte existence, l'incompréhensible, le merveilleux en un mot, l'effleura souvent de son aile, marquant de son étrange sceau le front de celui qui planait si haut par la pensée, au-dessus de la misère morale de son siècle. C'est à ce seul point de vue que nous l'étudierons.

Mlle Marguerite Périer, sa nièce, dans son *Mémoire de la vie de M. Pascal*, publié par Cousin, relate l'étrange tentative d'envoûtement dont son oncle fut victime, dans son enfance. Voici le résumé de son récit :

Mme Pascal mère, très charitable, comptait au nombre de ses pauvres une vieille femme dont la réputation de sorcellerie jetait l'effroi parmi les paysans. Dans ce temps-là, écrit Mlle Périer, le petit Pascal tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre*. La vue de l'eau l'exaspérait, ainsi que l'approche de son père et de sa mère. Cet état nerveux durant depuis plus d'un an, l'enfant s'affaiblit et bientôt ses jours furent en danger. Malgré le peu de créance qu'accordaient ses parents aux dires des voisins qui accusaient hautement la sorcière, M. Pascal résolut d'interroger celle-ci. Pressée de questions et de menaces, elle finit par avouer que pour se venger du refus de M. Pascal de s'occuper d'un procès qu'elle intentait, elle avait jeté un sort mortel sur son fils. Elle consentit cependant à indiquer le remède, consistant à reporter le sort sur un autre être, homme ou animal. La vieille prit un chat, qu'elle précipita par une fenêtre. Quoique ne tombant que d'une hauteur de six pieds, l'animal mourut sur-le-champ. Un autre chat eut le même sort. De plus, la sorcière exigea que l'on fît cueillir par un enfant de moins de sept ans neuf feuilles de trois sortes d'herbes avant le lever du soleil. Elle fit de ces plantes un cataplasme qu'elle appliqua sur le ventre de l'enfant qui, bientôt, tomba dans un coma qui le fit prendre pour mort par toute sa famille. La femme revenant, subit tranquillement la colère de M. Pascal, affirmant que cet état ne se prolongerait pas au-delà de minuit.

En effet, à cette heure l'enfant s'agita, prit avidement le sein, et en quelques jours fut guéri de sa faiblesse et de ses troubles nerveux. Ce fait étrange, se passant dans un milieu si peu suspect que l'était la famille Pascal, ne peut être considéré comme apocryphe.

Non moins bizarre est la précocité intellectuelle de l'enfant, au sujet des mathématiques, sciences que, sans le secours d'aucune étude, Pascal parvint à approfondir mieux que ne l'eussent fait beaucoup de savants de son temps. A treize ans, il avait résolu la 32e proposition du premier livre d'Enclide, au moyen de figures rudimentaires. Dès que son père, épouvanté de cette prescience, lui eut permis l'étude de la géométrie, il y travailla seul sans relâche et mit au jour un traité des Coniques, malheureusement perdu. Il avait alors seize ans.

Ces travaux et tant d'autres, l'invention de la machine à calculer, de la roulette, ses expériences sur la pesanteur, etc., sont trop connus pour les mentionner tous. Cet esprit, qui savait découvrir simultanément le principe d'une théorie et son application, devait tendre plus haut. La métaphysique lui sembla peu et d'un bond il s'élança dans sa superbe entreprise qui ne devait jamais recevoir son couronnement : l'explication, en quelque sorte mathématique, des mystères de l'âme humaine et leurs rapports avec ceux de sa religion.

Cette œuvre inachevée, dont les *Pensées* nous restent, fragments impérissables d'un monument splendide, il l'entreprit avec toute la force pénétrante de son génie, mais aussi avec tout le rigorisme résultant de son éducation. Trop de rigorisme même, — et son affaire avec Jacques Forton en est une preuve, — mais est-ce faiblesse humaine ? On eût aimé voir Pascal voler un peu de ses propres ailes, ce qui eût empêché dans son œuvre plusieurs obscurités regrettables.

D'où vient ce projet grandiose d'un ouvrage sur la Religion ? D'un miracle : et voici qu'encore le merveilleux rentre en scène.

La fille de Mme Périer, affigée depuis longtemps d'une fistule lacrymale, fut soudain guérie par l'attouchement de la sainte Epine alors conservée à Port-Royal. Ce miracle patent reconnu par les plus grands médecins de l'époque, fit sur Pascal une telle impression qu'il résolut de consacrer désormais son intelligence aux seuls mystères de la religion.

Croyait-il au miracle ? Oui, et dans la forme la plus dogmatique du mot. Témoin cette pensée : « Miracles. — Il est fâcheux d'être dans l'exception de la règle ; il faut être même sévère et contraire à l'exception. Mais néanmoins comme il est certain qu'il y a des exceptions à la règle, il en faut juger sévèrement mais justement » (Pensées, ch. IX, 58).

Nous arrivons enfin à un point très obscur concernant Pascal. Nous voulons parler de l'amulette qu'il porta dans son vêtement, depuis l'accident du pont de Neuilly jusqu'à sa mort. Malgré les savantes dissertations du docteur Lelut, de Condorcet, Sainte-Beuve et Faugère sur son origine, rien ne peut nous faire supposer comment Pascal eut l'idée d'user d'un talisman. Sa logique profonde écartant toute idée de superstition, on ne peut rien affirmer de précis à ce sujet en l'absence de documents sérieux.

Voici la reproduction de ce curieux talisman :

†

L'an de grâce 1654.
Lundi, 28 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr
et autres au martyrologe.
Veille de saint Chrysogone, martyr et autres.
Depuis environ dix heures et demie du soir, jusques
environ minuit et demi.

Feu
Dieu d'Abraham. Dieu d'Isaac. Dieu de Jacob.
Non des philosophes et des savants.
Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix.
Dieux de Jésus-Christ. — Deum meum et Deum vestrum.
Ton Dieu sera mon Dieu.
Oubli du monde et de tout hormis Dieu.
Il ne se trouve que par des voies enseignées dans l'Evangile.
Grandeur de l'âme humaine.
Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu.
Joie, joie, joie, pleurs de joie. — Je m'en suis séparé.
Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ
Mon Dieu me quitteriez-vous ?
Que je n'en sois pas séparé éternellement.

Cette vie est la vie éternelle : qu'ils te connaissent seul
vrai Dieu et celui que tu as envoyé J.-C.
Jésus-Christ, Jésus-Christ.
Je m'en suis séparé ; je l'ai fui, renoncé, crucifié.
Que je n'en sois jamais séparé.
Il ne se conserve que par les voies enseignées dans
l'Evangile.
Renonciation totale et douce.
Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.
Eternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre.
Non obliviscar sermones tuas. Amen.

L'accident de voiture du pont de Neuilly, où Pascal faillit perdre la vie, ébranla fort l'auteur des *Pensées*, déjà affaibli par la maladie. Malgré la force des hallucinations qui le hantèrent jusqu'à ses derniers moments, il sut les supporter sans crainte, persuadé de leur irréalité.

Enfin, à l'âge de trente-neuf ans, cette splendide intelligence s'éteignit. Mais voici qu'après sa mort l'étrange plane encore au-dessus de la dépouille du génie disparu. Dans son crâne, sans suture, voici ce que l'autopsie montra : « Ce à quoi on attribua particu-

lièrement la mort et les derniers accidents qui l'accompagnèrent, fut qu'il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis des ventricules du cerveau, deux impressions comme du doigt dans de la cire qui étaient pleines d'un sang caillé et corrompu qui avait commencé à gangrener la dure-mère » (Manusc. d'Harveh). Sombre fatalité qui frappe à la tête (la mort tragique et récente de l'une de nos gloires savantes en est un douloureux exemple) ceux dont l'envol surhumain tente de forcer les portes de la mystérieuse Nature. Encore longtemps après la mort de Pascal, Michelet ne relate-t-il pas la profanation des restes du grand homme pour servir à une œuvre de goétie. Il n'en fut rien, fort heureusement, et dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, reposent toujours les cendres de celui dont les sophismes de Voltaire ne purent ternir la gloire ni le titre de chrétien.

PIERRE BORDERIEUX.

SPIRITISME DE SALON

(*Suite. Voir le n° du 1er Septembre*)

Mlle Marthe — c'était le nom de l'institutrice — qui approchait alors de la cinquantaine, n'avait jamais été d'une robuste santé, et depuis quelques années, sans avoir été sérieusement atteinte, était devenue très délicate elle-même. S'étant trouvée, au cours d'un congé qu'elle avait passé dans son pays, assister chez des amies à des essais de tables tournantes, elle s'était révélée du premier coup médium assez puissant. Elle avait rapporté chez Mme D... le goût de cette occupation pour les soirées parfois solitaires, et la pratique avait développé cette faculté spéciale à un degré étrange.

Il y avait deux mois environ que j'habitais X... et que je fréquentais les salons de Mme D. lorsqu'elle me demanda un soir où nous étions fort peu nombreux chez elle, et, — je l'ai appris ensuite — tous du petit nombre des initiés au secret des séances, « si j'avais fait tourner les tables ». Sur ma réponse négative, elle m'apprit que Mlle Marthe était douée de cette faculté, et qu'en conversant avec la table, les esprits m'avaient désigné comme pouvant être admis, sans crainte d'indiscrétion, à y prendre part.

Au nombre des visiteurs présents ce soir-là, je dois, avant de poursuivre mon récit, une mention hors cadre à l'un d'eux. Grand bibliophile, terrain sur lequel j'étais entré avec lui, dès mon arrivée, en relations des plus suivies, il était ami intime et de longue date de la famille D..., le plus fidèle de ses habitués, et le « jeu familial » n'était pas entravé par sa présence. Mais il n'y prenait aucune part, ni par lui-même, ni par manière de conversation, et lorsqu'on le commençait, il s'éloignait du coin du salon occupé par le guéridon. Il ne se mêlait à aucun des commentaires, aucun des récits s'y rapportant, agissant comme s'il l'eût complètement ignoré ; et si la séance, ainsi qu'il arrivait parfois, prenait la tournure agitée dont je parlerai tout à l'heure, il disparaissait « à l'anglaise ». Chose étrange, les esprits visiteurs lui rendaient la pareille; et aucun d'eux ne l'a jamais mentionné en ma présence, ou mis en cause dans les conversations roulant sur nos amis et connaissances, fréquentes cependant. J'aurai à revenir sur ce trait.

L'heure de voir arriver d'autres visiteurs était passée ; aussitôt nons nous assîmes, Mlle D..., Mlle Marthe et moi, auprès d'un petit guéridon extrêmement léger qui fut tiré d'un coin du salon ; quelques minutes après, je sentis sur mes mains des souffles glacés, suivis presque immédiatement des premières manifestations de mouvement. Je fus dès lors initié aux conventions en vigueur dans la maison pour converser typtologiquement, et mes rapports directs avec l'autre monde commencèrent. Mon premier interlocuteur déclara être Akakia, dont j'ignorais le nom, je dois le confesser. Le Dictionnaire de Bouillet vint à notre secours en nous apprenant que ce personnage était un érudit du XVIe siècle. Il fut aussitôt décrété qu'il fallait voir une attention très fine du monde des esprits pour un Français aimant les études du passé, dans la venue d'un savant, son compatriote du temps de François Ier, pour mon initiation première. Sans être bien remarquable, la communication présenta quelque intérêt, assez, bien certainement, pour exciter ma curiosité et m'engager à poursuivre.

On se couche tard en Italie, et les longues veillées n'effraient personne. Cette initiation au « jeu de société » me sacrait d'emblée un des intimes de la maison, et bientôt je pris l'habitude d'aller presque tous les soirs, tout au moins à la fin de la soirée, prendre place autour du guéridon lorsque les visiteurs *profanes* de Mme D..., qui sortait fort peu et ne fermait jamais sa porte après dîner, avaient pris congé.

La table me graduait savamment les communications. Il y avait bien, j'en avais été prévenu, l'invasion d'esprits futiles, malicieux, méchants parfois. Mlle Marthe les chassait et en appelait d'autres ; et chose qui me frappait beaucoup, les esprits qui se

décelaient comme les plus grotesques, brutaux ou grossiers, ne dictaient jamais un mot qui pût être choquant dans ce milieu de femmes du monde et de jeunes filles de bon ton. A voix basse on risquait parfois au guéridon une question un peu leste sur le prochain ; invariablement la table restait immobile et ne commit jamais la moindre médisance. Par contre il venait souvent des esprits donnant le nom de personnages fort intéressants, les uns ayant été personnellement connus de quelqu'un de nous, les autres historiques, ou célèbres à d'autres titres ; certaines séances étaient vraiment curieuses.

J'entendais souvent dire que Mlle Marthe n'avait pas encore donné devant moi la mesure de sa puissance, mais que, vu la progression des communications s'opérant avec mon concours, cela ne tarderait pas. La première qui s'adressa plus particulièrement à moi, eut lieu un soir où, dès le premier mouvement, la table se jeta sur moi de la façon la plus hostile, et donna de violents signes d'agitation. Nous parvînmes cependant à lui faire dire son nom — Victor-Emmanuel ; — nous étions quatre à tenir le guéridon qui se tordait entre nos mains à se briser, et qui frappait les coups du langage convenu avec une véritable brutalité ; finalement notre médium obtint de lui cette déclaration : « Je déteste les Français, qui ont pris Tunis ; » et au même moment, la table s'échappa de nos mains je ne sais comment, et vint me frapper au poignet droit si vigoureusement que je dus porter plusieurs jours le bras en écharpe. Pour qu'un coup pareil pût être donné avec un meuble aussi frêle (il ne pesait pas un kilog.), il eût fallu qu'il fût manié par une main très robuste. Or, tous les efforts tentés à ce moment avaient eu pour but de le détourner de moi, sans y parvenir. Je ressentis une telle douleur que je dus m'éloigner immédiatement de la table : elle se calma aussitôt.

A partir de ce jour-là les faits devinrent de plus en plus singuliers pour moi, car pour les habitués plus anciens, ils n'offraient rien de nouveau. Mlle Marthe commença à retrouver souvent en ma présence sa faculté très remarquable de médium-écrivant. Deux ou trois d'entre nous mettaient une main sur la table, « pour lui donner de la force », disait-elle. Nous y placions une feuille de papier sur laquelle reposait la sienne tenant un crayon ; et tandis qu'elle continuait à prendre part à la conversation des personnes entourant la maîtresse de maison, qui venait au guéridon seulement si on était trop peu nombreux, ou si un « esprit » de sa connaissance se manifestait, le crayon traçait la réponse sans que Mlle Marthe en eût conscience, et s'en occupât. Elle écrivait vite, bien que toutes ces réponses fussent d'écritures différentes, et parfois même dans des langues qu'elle ignorait. C'est ainsi qu'elle en a écrit en hébreu, que nous avons dû soumettre à un rabbin, et qui ont présenté un sens parfaitement adapté à la question posée. Lorsqu'une personne présente voulait formuler une question personnelle, elle le faisait à voix très basse, les lèvres contre la table, ou même en la concevant mentalement avec volonté de transmission ; le crayon courait sur le papier, et celui-ci était remis à l'intéressé sans avoir été lu, en sorte qu'il demeurait secret.

Beaucoup d'esprits disaient ne pouvoir communiquer par ce procédé. Quant à Mlle Marthe, la faculté de médium-écrivant lui était devenue si complètement inhérente, qu'il lui arrivait fréquemment, ainsi qu'elle me l'a dit, et répété maintes fois en ma présence à d'autres, de ne pouvoir s'y soustraire. Seule dans sa chambre ou au salon, elle se sentait invinciblement poussée à prendre un crayon et du papier, et à écrire quelque communication, le plus souvent à transmettre à Mme ou Mlle D... qui n'étaient pas médiums. Ceci ne la contrariait pas. Mais lorsqu'elle était à écrire, soit un travail pour son élève, soit sa correspondance privée, fréquemment elle perdait la gouverne de sa main, qui traçait involontairement, et sans qu'elle pût résister, quelque communication spirite. Elle s'était d'abord opposée de toutes ses forces à cette impulsion, qui l'obligeait, lorsque le libre usage de sa main lui était rendu, à recommencer toute la page ; mais elle avait dû y renoncer, et lorsque je l'ai connue, elle en avait pris son parti, cédant docilement à cette inspiration étrangère « dont le but », nous disait-elle, « était toujours louable en cas pareil, soit pour elle, soit pour les autres, ce qui la dédommageait ds sa contrariété. »

D'autres fois l'entité qui se manifestait se disait esprit de mouvement ; et alors se produisaient des faits qui mettaient tout le salon en désordre. Il suffisait que Mlle Marthe touchât du bout du doigt un meuble quelconque pour qu'il s'animât. Les chaises fuyaient sous sa main, de grandes tables chargées de livres et portant une lampe allumée se soulevaient sur un pied et s'inclinaient presque horizontalement sans que rien fût dérangé, la flamme brûlant dans le sens pris par le verre de la lampe, et l'huile ne se répandant pas. Des fleurs changeaient de place sans contact ; les rideaux, dans le salon, bien fermé cependant, s'agitaient comme dans un courant d'air. Un soir, je m'étais trouvé seul des

expérimentateurs, avec ces dames. Dans le fond du salon, était un vaste divan à la turque, et, au-devant, un très beau guéridon ancien en ébène massif, d'environ un mètre et demi de diamètre, supporté par un pied robuste, sculpté en forme de quatre énormes pattes de lion. Le meuble devait peser à lui seul peut-être cent kilos. Nous le débarrassâmes de tout ce qu'il portait, et Mlle Marthe, Mlle D... et moi, en ne plaçant *sur le dessus* qu'un seul doigt chacun, le faisions courir dans le salon, lorsqu'il s'est tout à coup soulevé aussi haut qu'il le pouvait sans que le bout de nos doigts en quittât le dessus ; nous pûmes ainsi lui faire faire, sans aucune sensation de poids, le tour du salon, les pieds presque à la hauteur de nos yeux ; et finalement, nous trouvant devant le divan, à plus de deux mètres de distance, Mlle D... dit à haute voix : « Pouvons-nous le lancer sur le divan ? » Immédiatement nous sentîmes un balancement comme celui que l'acrobate imprime à son trapèze pour s'élancer à travers le vide ; et après quelques oscillations de plus en plus larges, l'énorme masse, par le mouvement même de l'acrobate, abandonnant nos doigts qui restèrent en l'air, alla tomber sur le divan sans que rien fût brisé.

Je suis resté bien près de deux ans à X... et puis estimer à plusieurs centaines les « séances » auxquelles j'ai pris part. Rien n'était jamais préparé; tout se passait ouvertement, sans accessoires d'aucun genre. Mlle Marthe lisait dans la première glace venue les faits qui se passaient dans ma propre famille qu'elle ne connaissait pas, dont elle ignorait même la composition, me décrivant les personnes, les maisons, les jardins, des visiteurs accidentels que je reconnaissais à coup sûr, tellement elle voyait avec précision, mais dont j'apprenais par elle la venue chez telle personne. Je vérifiais par correspondance et tout se trouvait parfaitement exact. A l'aide des tables elle m'a fait parfois savoir la veille ou l'avant-veille de leur arrivée le sens de lettres privées ou de services attendus avec impatience. Et tout cela se passait aussi facilement le jour que le soir et toujours en pleine lumière, soit du jour, soit de pièces luxueusement éclairées. Je dois mentionner en dernier lieu une circonstance drôle, et qui nous amusa beaucoup. Un soir d'été, Mme D..., qui était au moment de s'absenter pour quelques semaines, nous avait invités à dîner deux autres adeptes et moi. Nous étions huit à table, son mari et un de ses fils étant venus en congé la voir avant son départ pour les eaux. Peu de moments après le potage, la table, toute chargée, se mit à voyager dans la salle. Nous dûmes tous nous lever et faire place au mouvement, tandis que le maître d'hôtel, qui passait un mets à ce moment, suivait machinalement, son plat en mains, mais sans surprise, ayant déjà été témoin de singularités de ce genre dans la maison. On ne pouvait songer à demander le sens de cette manifestation à la table même, montée sur plusieurs pieds et couverte de tous les accessoires du repas. Mme D... nous dit qu'il fallait aller au petit guéridon et poser la question. Nous nous y rendîmes tous. La communication s'établit de suite et l'esprit se déclara impatient de nous donner une séance.

Il semblait gai et de bonne humeur, et le guéridon était secoué par des mouvements reproduisant fort exactement ceux du rire. Nous le priâmes de vouloir bien nous laisser achever le repas, ce qu'il consentit à nous accorder, et rendez-vous fut pris pour aussitôt après. Nous eûmes ce soir-là une des séances les plus fantastiques et les plus animées que j'aie vues.

J'ajoute un dernier trait à la puissance médianimique extraordinaire de Mlle Marthe. Lorsqu'elle voulait agir seule, elle se fatiguait, il est vrai ; mais il suffisait que deux ou trois personnes présentes, non douées de médiumnité, joignissent une main chacune à la sienne sur le meuble récepteur pour qu'elle pût continuer à agir des heures entières à peu près sans aucune lassitude. Certaines séances, et des plus remarquables comme dépense de force, ont duré jusque trois et quatre heures sans aucune interruption ; elle s'asseyait gaîment ensuite à la table du léger souper terminant les soirées qui s'étaient prolongées exceptionnellement tard, et prenait part à la conversation aussi librement que si de rien n'était ; la seule différence, m'a-t-elle dit souvent, était dans le besoin de dormir plus longtemps, en sorte qu'elle modérait sa complaisance, ou même refusait de prendre part aux évocations, lorsqu'elle prévoyait la nécessité de se lever de bonne heure. Nous tentions bien alors de faire parler la table sans elle ; mais je dois dire que nous n'arrivions à peu près à rien.

Je suppose le lecteur assez au fait des circonstances exceptionnellement simples, et empreintes de toute garantie de bonne foi, dans lesquelles se sont poursuivies pendant une période de temps aussi prolongée les innombrables séances auxquelles j'ai pris part, pour pouvoir maintenant aborder le côté psychologique, sans crainte de voir taxer mes observations d'illusions ou mes conclusions de hâtives.

(*A suivre.*) J. AMÉDÉE.

Est-ce le futur Roi de France ?

(DERNIER ARTICLE)

J'ai indiqué, dans les deux derniers numéros de cette Revue, la réponse que fait à la question ci-dessus Nostradamus. Si Monsieur le Directeur veut bien encore me le permettre, poussant aujourd'hui mes investigations plus avant, au risque de paraître bien téméraire, je rechercherai quelles sont, sur le même sujet, les indications de l'Apocalypse.

Par le fait que ce livre sacré n'a jamais été expliqué d'une manière satisfaisante dans le passé, il est vraisemblable qu'il prophétise l'histoire religieuse de l'Eglise dans le futur. Nous pouvons donc utilement essayer de lever les sceaux mystérieux qui nous cachent les événements importants dont la suite va se dérouler sous nos yeux.

Parmi les traductions que je connais, la plus intéressante à ce point de vue est certainement celle que l'abbé Torné a publiée en 1861 sous ce titre : « L'Apocalypse interprétée par Nostradamus ». Elle offre cette particularité de montrer que les prédictions de celui-ci renvoient, en bien des endroits, au texte de saint Jean, quand elles ne le copient pas littéralement. Dans les écrits du philosophe de Salon comme dans la Révélation de l'apôtre d'Ephèse, on trouve les mêmes personnages désignés par des noms semblables, les mêmes faits présentés sous des images analogues, les mêmes actes appréciés en des jugements identiques : de sorte que les quatrains des Centuries renvoient manifestement aux versets des chapitres et fixent le sens de leur interprétation.

Sans m'attarder à analyser les premières pages de l'Apocalypse qui sont d'un ordre à part, je crois tout au moins nécessaire de reprendre dès leur début, en un résumé sommaire, les visions successives dans le cours desquelles doivent se ranger, à leur place chronologique, les événements qui nous occupent.

Chap. VI. — Louis XVI, portant la couronne, marche en vainqueur, sous le drapeau blanc. Bientôt apparaît la Guerre civile qui remplace le diadème du roi par le bonnet rouge ; ensuite viennent la Famine et la Mort. Le règne de l'enfer s'établit pour un temps ; le tiers-état, parvenu au pouvoir, frappe le quart de la nation. La tête du monarque tombe sur l'échafaud ; son épouse expire dans le sang ; les princes, les hauts personnages qui n'ont pas fui sont écrasés par la Montagne ; le jour de la colère est arrivé.

Chap. VII. — Les quatre grandes puissances, qui interviendront encore en 1814, arrêtent un moment en 1799 le souffle révolutionnaire, en ramenant la France dans ses anciennes frontières. Mais Bonaparte, qui s'élevait alors en Orient, leur crie d'attendre que le Directoire ait complété le nombre des victimes et qu'il ait lui-même accompli la mission divine dont il est chargé.

Chap. VIII. — Le sang des martyrs crie vers Dieu, et le Tiers est frappé à son tour, le 18 brumaire, en punition de ses crimes. Dans le même temps, meurt le pape Pie VI, étoile de la catholicité, tombée à Valence, sur les bords du Rhône. Son successeur signe le Concordat, puis l'Aigle de Napoléon Ier, prenant son vol, traverse le monde, pour le malheur du genre humain.

Chap. IX. — Sorti du fond de la Méditerranée et du gouffre révolutionnaire, l'Exterminateur s'avance avec des armées si nombreuses que saint Jean et, après lui, Nostradamus, les qualifient de sauterelles ; il fatigue les nationalités sans jamais arriver à les détruire. Les quatre grandes puissances, qui attendaient le jour et l'heure, le renversent en vomissant contre lui le feu, le soufre et la mort. Mais ceux qui restent aux affaires conservent les principes révolutionnaires, proclament la liberté des cultes, innocentent les régicides, maintiennent la loi du divorce et gardent la propriété des biens qu'ils ont pris au Clergé et à la Noblesse.

Chap. X. — Louis XVIII revient en 1814, la Charte à la main ; il est parti d'Angleterre ; il a un pied sur la mer et l'autre sur la terre ; il fait serment qu'il ne sera question ni du passé, ni de l'ancienne constitution. Cette Charte, du goût des peuples et des Bourbons, sera pour eux la cause de nouveaux malheurs.

Chap. XI. — Le traité de 1814 mesure la France qui abandonne aux étrangers toutes ses conquêtes. Le roi et son frère ont rétabli la paix et éclairent la nation sur ses véritables intérêts, lorsque Napoléon, rentrant de l'île d'Elbe, les chasse de la grande ville pour cent jours, ou trois mois et demi. Soutenus par les alliés, ils reparaissent et inaugurent un règne conforme à la doctrine de Jésus-Christ.

Chap. XII. — La duchesse de Berry met au monde un enfant mâle, le jour de la fête de saint Michel. Les entreprises infernales sont alors déjouées. Mais Louis-Philippe poursuit de sa haine la mère et le fils, dont le rôle de précurseur devait se borner à gouverner les nations avec une verge de fer, et qui sera élevé vers Dieu et vers son trône, sans avoir pu le remplir.

Chap. XIII. — Un nouveau souverain hérite de la Révolution de 1848. Il favorise le mouvement italien, soutient par ses canons rayés les usurpateurs, et

active le courant qui entraîne les peuples à faire prévaloir le principe des nationalités. Il amène tout homme à prendre dans la main droite un bulletin de vote pour participer aux opérations du suffrage universel. Il refond les monnaies et y grave son nom, dont les lettres, comptées pour leur valeur grecque et jointes au Thau, caractère du mal, donnent le nombre 666. C'est l'empereur Napoléon III.

Chap. XIV. — En 1870, l'heure des jugements de Dieu est venue, et ses envoyés jettent la faux parce que la moisson est mûre : la grande Babylone qui a fait boire à toutes les nations le vin de la prostitution tombe une première fois ; la vigne est vendangée, les raisins sont foulés hors de la ville et le sang sort de la cuve en telle abondance que les chevaux en ont jusqu'au mors.

Chap. XV. — Les amis de Dieu chantent le cantique de l'Agneau et disent : Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur tout-puissant ; vos vues sont justes et véritables : toutes les nations viendront à vous.

Ici s'arrête le passé et nous ne pouvons interroger les visions ultérieures qu'en cherchant leur confirmation dans les faits contemporains ou les éventualités futures. Nostradamus, je l'ai dit récemment, résume notre situation prochaine dans ce vers aussi clair que laconique : « Après faim, peste, découvert le secret ». Il faut que la France subisse encore plusieurs épreuves, et, lorsqu'elle les aura traversées, elle trouvera le remède de ses maux et reprendra sa splendeur. Or, c'est précisément l'ordre même des choses que nous indique l'Apocalypse dans un magistral exposé :

« Je vis dans le ciel, dit saint Jean, au chap. XVI, un prodige grand et admirable : c'étaient sept anges qui avaient les sept dernières plaies par lesquelles la vengeance de Dieu est consommée. Et chacun d'eux, successivement, répand sa coupe sur la terre, sur la mer, sur les fleuves, sur tout ce qui est utile aux hommes ; et le Seigneur se ressouvient encore une fois de Babylone pour lui donner à boire le calice de la fureur de sa colère. »

Il y aurait une étude à entreprendre sur ces châtiments dont plusieurs pourraient déjà être expliqués ; bornons-nous à constater qu'à l'heure présente, suivant toutes les apparences, la période de l'expiation a commencé.

Cependant les événements se précipitent. Au chap. XVII, l'un des anges vient montrer à l'apôtre la condamnation de la grande Prostituée, et lui expliquer le mystère de la Bête, qui a sept têtes et dix cornes, sur laquelle elle est assise. La femme, c'est la Babylone moderne ; la Bête, la Révolution ; les sept têtes, les vices capitaux sur lesquels elle s'appuie ; les dix cornes, autant de rois imbus, eux aussi, de doctrines perverses, que Dieu réserve pour réduire la cité coupable dans la dernière désolation, la dépouiller, dévorer ses chairs et la faire périr par le feu.

Mais, tandis qu'il est en train de commenter cette émouvante vision, voici que l'ange, s'interrompant tout à coup, rappelle que sa parole est pleine de sagesse (toujours l'allusion à la pierre philosophale), et il s'écrie : « Ce sont aussi sept rois, dont cinq sont morts ; il en reste un ; et l'autre n'est pas encore venu, et quand il sera venu, il doit demeurer peu. » Cette affirmation, qui embrasse les trois divisions du temps, contient plusieurs données dès à présent certaines ; et, sans qu'on puisse encore apporter une explication définitive, il est hors de doute que les renseignements fournis par la brochure *Louis XVII et sa descendance* répondent assez bien à leurs indications. Le prisonnier du Temple a laissé cinq fils, représentants de la royauté, morts au moment où la prophétie se réalise : leurs décès ont eu lieu du 21 janvier 1866 au 26 novembre 1899. A cette dernière date le prince Henri (venu au monde seulement le lendemain) n'est pas encore né, et il n'est pas question de lui ici. Il reste le prince Auguste-Jean, dépositaire du principe monarchique, dont l'Apocalypse, pas plus que les Centuries, ne prévoit le règne. Celui qui doit venir, pour peu de temps, au cours des catastrophes finales, est sans doute son frère, le prince Charles. Exercera-t-il la plénitude du pouvoir personnel ou les fonctions du régent? il est difficile de le prévoir; Nostradamus semble toutefois appuyer la première hypothèse lors qu'il dit, aussitôt après avoir raconté le désastre de Sedan et l'établissement de la troisième République : « Et regnera Ænobarbe nez de Milve. »

Enfin la justice est satisfaite, et, dès le début du chap. XVIII, saint Jean aperçoit avec ravissement un nouvel envoyé de Dieu. Après cela, dit-il, je vis un autre ange qui descendait du ciel ayant une grande puissance, et toute la terre fut éclairée de sa gloire. Tel Cyrus s'était montré autrefois au peuple juif, tel lui apparaît maintenant le Grand Chyren. Dans le chap. XIX, l'écrivain sacré semble oublier les autres merveilles de son œuvre pour ne contempler que l'établissement du règne de Jésus-Christ ici-bas ; il invite les hommes, petits et grands, à faire retentir des alléluia d'allégresse ; et il en arrive lui-même à confondre avec la divinité l'être auguste qui le captive. Mais celui-ci le reprend en ces termes : Gardez-vous bien de m'adorer. Je suis serviteur de Dieu comme

vous et comme vos frères qui demeurent fermes dans la confession de Jésus.

Le chap. XX est relatif à l'enchaînement momentané de Satan, à la venue de l'Antéchrist, au jugement dernier, à la fin du monde ; et les trois derniers chapitres chantent la victoire de l'Agneau et le bonheur des élus dans la nouvelle Jérusalem.

Si, comme je le crois, on peut sans irrévérence rapprocher les dates données par Nostradamus des temps marqués par l'Apocalypse, il devient facile de fixer très approximativement l'échéance des grands événements futurs. La fin du monde arrivera en 1999.

Elle sera précédée des vingt-cinq années de l'Antéchrist, qui succèderont elles-mêmes à cinquante-sept années pacifiques. Ces déductions nous ramènent à l'an de grâce 1917, dans le courant duquel, au plus tard, doit avoir lieu l'avènement du roi Chyren. C'est donc d'ici là que s'accompliront la destruction de Paris et les faits considérables qui y seront joints. Ces prévisions concordent exactement avec les savants calculs auxquels s'est livré ici même M. Nébo.

N'est-il pas surprenant de voir les éléments de l'histoire venir ainsi prendre leur place dans le cadre qui leur a été tracé ? et quel rêve, comme un esprit distingué l'écrivait à M. Jules Séverin, de vivre l'Apocalypse !

ELISÉE DU VIGNOIS.

LA TÊTE COUPÉE

L'*Initiation* rapporte, d'après un journal du Caire, le curieux fait suivant :

Voici une histoire étrange, qui a bien l'air d'un conte à la Edgar Poë et qui pourtant est absolument véridique ; nous la publions ici, sans nous mettre en frais d'imagination.

Il y a deux ans, un personnage anglais connu, homme très sérieux et de sens pratique avant tout, vint passer l'hiver en Egypte ; il était sur le Nil et visitait les merveilleux sites des environs de Louxor lorsqu'un marchand vint lui offrir une tête de momie en bon état de conservation. Le touriste acheta la tête et l'emporta à Londres, où elle prit place parmi d'autres antiquités.

Quelques mois après, M. X... fut amené à s'intéresser au spiritisme et il voulut se rendre compte par lui-même de la valeur des manifestations spirites. Le hasard lui mit entre les mains le journal *Light* où il trouva l'adresse d'une dame médium chez laquelle on pouvait, disait le journal, assister à des séances très intéressantes. M. X... se rendit chez cette dame et celle-ci, à peine entrée en sommeil, dit qu'elle apercevait près de son hôte « *Un homme sans tête* vêtu d'un costume d'Orient et qui tenait un gros livre sous le bras. Cet homme suppliait M. X... de rendre sa tête à la sépulture ».

M. X... partit de là convaincu que le médium était une brave dame un peu toquée et pas un instant il ne songea à la tête de momie.

Cependant, peu après, poursuivant ses études sur le spiritisme, il se rendit chez un autre médium, un homme cette fois, qui le mit aussi en communication avec le monde suprasensible. Le médium vit aussi apparaître l'homme sans tête qui demandait qu'on eût pitié de lui.

Rentrant chez lui, M. X... fit part à sa femme de cette bizarre apparition ; sa femme lui dit immédiatement qu'il devait être question de la tête de la momie.

Enfin préoccupé de cette idée, M. X... décida de renvoyer la tête en Egypte à un de ses amis sûrs, en le priant de la faire ensevelir dans le désert d'une manière décente.

Par suite d'une erreur commise par la poste, le colis représenté par une boîte en cuivre fut retourné à l'expéditeur, qui se vit obligé ainsi de rentrer en possession de la tête de la momie.

Soudain, tous les malheurs accablèrent M. X... La maladie et la mort l'atteignirent dans ses enfants et sa maison fut incendiée.

La tête de momie, un des seuls objets arrachés au feu, vient de revenir au Caire, entre les mains de l'ami de M. X..., et elle repose maintenant dans le sable du désert.

Le mort sera-t-il enfin apaisé par cette preuve d'obéissance de M. X... à ses demandes réitérées ?

L'histoire peut se discuter ; elle n'en est pas moins très curieuse et nous en garantissons la rigoureuse exactitude.

LA MÉMOIRE ANCESTRALE

Dans le *Nineteenth Century and After*, le Révérend Forbes Phillips relate quelques faits de « mémoire ancestrale » et en donne une curieuse explication.

« Il y a peu de personnes, dit-il, qui n'aient point parfois été abasourdies d'éprouver des réminiscences très vives en visitant pour la première fois une localité, ou en regardant quelque spectacle auquel elles n'avaient jamais assisté.

Il semble qu'une clef ait été brusquement tournée, un coup frappé au fond de leur conscience intime ; pendant un moment une lumière inconnue a brillé en

elles. Des paroles marquant leur ébahissement affluent à leurs lèvres; il semble qu'un grand courant de nouvelles pensées les envahissent.

Pendant un espace de temps trop court, le souvenir précis est là. Quant il s'est effacé, on lutte pour le raviver comme si l'on voulait se rappeler un songe. D'autres fois, la vision est assez profonde pour permettre de saisir des idées nettement définies. »

M. Phillips donne des exemples de ses théories d'après des expériences personnelles.

Un jour qu'il visitait Rome pour la première fois, il s'aperçut que certainement, en se promenant à travers la ville, il éprouvait des impressions de « déjà vu ». L'explication qu'il s'agirait de souvenirs de tableaux et de photographies ne pourrait être valable, dit-il, pour les obscures galeries des catacombes, et il ajoute:

« Quelques jours après, je me rendis à Tivoli. Là encore, tout m'était aussi familier que ma propre paroisse. Les mots me venaient naturellement à la bouche pour décrire couramment comment était l'endroit à des époques reculées. Or, je n'avais jamais rien lu sur Tivoli. Je n'en avais vu aucun dessin ou tableau, et c'est à peine si quelques jours auparavant j'en avais appris l'existence. Et cependant je jouais le rôle de guide et d'historien près d'un groupe d'amis, qui conclurent de mes paroles que j'avais fait une étude spéciale du lieu et de ses environs.

« Mais voici qu'en mon esprit la vision commença à s'effacer; je m'arrêtai comme un acteur qui aurait oublié son rôle et je ne pus rien dire de plus. Il me sembla qu'une mosaïque que je voyais nettement venait de s'éparpiller en morceaux. »

« Une autre fois, continue M. Phillips, près de Leatherhead, où je n'étais jamais allé auparavant, un de mes amis qui m'accompagnait me dit qu'il devait y avoir aux environs les vestiges d'une voie romaine. Aussitôt je répondis : « Je la connais ».

« Je me rappelais si exactement la voie que je savais où la trouver et je m'y dirigeai sans la moindre hésitation. Quand nous y fûmes, j'eus l'impression que j'avais déjà parcouru cette route à cheval, revêtu d'une armure. »

Un ecclésiastique, un jour, conduisit M. Phillips vers des ruines romaines et lui affirma se souvenir très nettement d'y avoir célébré l'office divin au temps des Romains.

M. Phillips ajoute:

« Un fait me frappa qui me parut significatif. Mon ami l'ecclésiastique, en examinant une tour en ruine complètement renversée, me dit, comme faisant appel à sa mémoire : « Il y avait en haut de cette tour un « trou creusé dans une grosse pierre où l'on plantait « un mât, au sommet duquel étaient hissés des archers « dans un panier protégé de lames de plomb. » Nous cherchâmes et nous découvrîmes la pierre creusée exactement comme il l'avait décrite.

« J'insistai pour le décider à publier ce récit et beaucoup d'autres du même genre qu'il m'avait faits. Il secoua la tête et répondit: « Le temps n'est pas encore « venu. »

M. Phillips dit que, pour se documenter, il a souvent posé aux gens cette question : « Avez-vous jamais éprouvé l'impression, en voyant un endroit pour la première fois, que vous vous y étiez déjà trouvé ? » Et dans 30 0/0 des cas les réponses qu'il recueillait tendaient à confirmer sa théorie de la « mémoire raciale ».

Ces phénomènes, dit-il, diffèrent complètement des subits rappels de mémoire, sur des événements antérieurs de notre existence personnelle.

Il montre que des faits identiques étaient connus en Orient, en Egypte, chez les Juifs, que Platon en parle et qu'ils ont souvent été expliqués par la réincarnation. Mais M. Phillips ajoute qu'ils s'appliquent bien plus exactement à la théorie de la mémoire ancestrale.

« On trouve, dit-il, comme une chose toute naturelle qu'un enfant ressemble à son père et à sa mère et reproduise des gestes ou des attitudes de son grand-père. N'est-il pas possible que l'enfant hérite de quelque chose de la mémoire de son ancêtre, que ces brusques réminiscences sont le réveil soudain, le « rappel en action » de quelque chose que nous avons dans le sang, les « disques », les impressions de l'existence passée d'un ancêtre qui n'attendent que les conditions voulues et le concours de circonstances nécessaires pour livrer leurs secrets ? S'il en est ainsi, nous avons alors dans la mémoire ancestrale une explication toute naturelle à une foule de problèmes de la vie, sans nul besoin d'avoir recours à la théologie orientale.

M. Phillips parle encore de mouvements involontaires, notamment en cas de frayeur ou d'émotion soudaine, qui rappellent des traits de lointains ancêtres, et dit que les rêves de choses que nous n'avons jamais éprouvées à l'état de veille peuvent être des réminiscences précises de cette mémoire ancestrale.

M. Philipps termine en exprimant l'espoir que « les grandes découvertes du nouveau siècle se dirigeront dans ce sens » et que « l'ensemble des matériaux que nous possédons déjà » pourra servir à élargir le cercle où nous sommes enserrés ; « car, dit-il, en terminant, tout mystère est une grande possibilité. »

H. R.

LA DAME BLANCHE
de Saint-Germain-des-Prés

L'article que voici apparaîtra peut-être comme une application un peu hardie de la « psychométrie ». Nous le donnons à titre de curiosité et, comme toujours, pour susciter d'autres observations.

Il n'est pas que l'Ecosse qui possède des châteaux hantés, du haut desquels les Dames Blanches nous regardent.

Il existe, paraît-il, en la bonne ville de Paris, dans le noble quartier de Saint-Germain, une « dame blanche » qui, pour être moins légendaire, n'en est pas moins intéressante.

Voici les faits tels qu'ils advinrent :

« Il y a quelques semaines, je passais un soir, en compagnie de plusieurs amis, devant le parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés quand, l'un d'entre eux, M. M..., — un voyant que sa modestie empêche de se faire connaître au public parisien — s'écria qu'il venait de voir une « dame Blanche » qui montait dans la tourelle attenant au clocher. Il fixa ce point avec attention et bientôt il revit la même apparition se tordant les bras en un geste d'effrayant désespoir, tandis qu'autour d'elle, une mare de sang élargissait son cercle d'horreur. La femme tournait éperdûment sans pouvoir franchir la rouge barrière et de rauques sanglots soulevaient sa poitrine.

« Très étonnés — car rien ne pouvait faire prévoir une semblable vision — pensant même à la possibilité d'une hallucination, nous parlâmes longtemps de l'étrange phénomène, et je résolus une petite enquête. La première difficulté en ces sortes de choses est d'éviter les possibilités de suggestion.

« Je priai donc une tierce personne, M. D..., de bien vouloir mener quelques-uns des voyants, qui sont ses amis, vers la tour mystérieuse et de leur faire examiner les lieux... astraux.

« Je le laissai dans l'ignorance complète de la soi-disant apparition.

« M. P. B... — dont on a pu lire une excellente étude sur la Psychométrie, dans un de nos derniers numéros, — fut le premier à tenter l'épreuve.

« *Je distingue une cave avec de nombreux tonneaux*, déclara-t-il d'abord.

« Cette idée, ayant paru légèrement bachique, vu la gravité du lieu, fut écartée.

« Puis, M. P. B... parla immédiatement de citerne et d'une sensation lunaire et aquatique.

« En y réfléchissant, la chose n'est pas surprenante, car on sait que l'église Saint Germain-des-Prés a été bâtie sur l'emplacement d'un ancien temple d'Isis, la déesse des Eaux. Les prêtres desservant ce temple habitaient la petite localité d'Issy, qui tire directement son nom de la déesse.

« Après ces sensations dues à l'origine même du temple, M. P. B... entendit comme un grand cri continu de douleur et d'angoisse qui venait du haut de la tour.

— L'impression que j'éprouve, dit-il, est effrayante, mais le drame doit remonter assez loin. Il me semble qu'il s'agit d'une femme jeune, ayant vécu au moyen âge...

« Les renseignements, comme on le voit, étaient assez vagues.

« Il vint alors à l'esprit de M. D... de consulter M. Phanèg, qui a fourni de si étranges révélations à M. Gayet, et dont la fenêtre donne justement sur la tourelle fatidique.

« Le voyant contempla longuement celle-ci, puis, avec l'indifférence que donne l'habitude des visions, il déclara :

— Il existe là l'image d'une scène de l'inquisition. Je viens de voir une jeune femme, la chevelure dénouée, enchaînée à une muraille, et trois inquisiteurs en cagoule debout, devant elle.

— Mais, interrogea M. D..., est-ce que l'esprit de cette malheureuse serait attaché depuis le moyen âge à ces lieux témoins de son supplice ?

— Non. Il y a là seulement un phénomène de clichage, analogue à ce qui se passe en photographie. Nous avons devant les yeux une image inanimée et non un spectre.

« Ayant obtenu ce premier résultat, M. D... parla vaguement de la chose à un autre de ses amis, M. Annequin, qui pratique aussi, à ses moments perdus, la psychométrie et les sciences similaires.

« Ensemble, ils se rendirent devant l'église Saint-Germain-des-Prés, et M. Annequin se plaça scrupuleusement à l'endroit qu'avait choisi M. P. B...

— *Je vois*, déclara-t-il, *une cave avec des tonneaux gerbés*.

« M. D..., comme il l'avait fait pour M. P. B..., déclara au visionnaire qu'il devait se tromper.

« M. Annequin chercha à éloigner l'image menteuse, mais celle-ci persistait et la cave étalait obstinément ses rangées de barriques.

« Finalement, il ouvrit les yeux et vit devant lui une superbe affiche étalant en grosses lettres une réclame de bière spéciale pour nourrices !!!

« M. Annequin avait tout simplement et involontairement psychométré l'affiche qui se trouvait en face de lui.

« Ayant changé de place, il recommença l'expérience.

« Cette fois-ci, il vit, avec une précision de détails surprenante, une salle à colonnes avec une fenêtre ogivale à vitraux ; au milieu de la salle était une sorte de catafalque improvisé, sur lequel reposait une forme rigide, dans un suaire sanglant. Des inquisiteurs, l'air épouvanté, s'entre-regardaient.

« L'un d'entre eux, d'un mouvement automatique, vint soulever un coin du suaire, et le laissa retomber.

« La vision s'effaça.

« ... De nouveau, la même salle apparut ; la fenêtre,

cette fois-ci, était ouverte et donnait sur un Paris archaïque.

« A la place du catafalque se trouvait le chevalet et le lit de tortures. Au milieu d'inquisiteurs en cagoule, appuyée à l'une des colonnes, une jeune femme, les cheveux dénoués, nue jusqu'à la ceinture, vêtue seulement du jupon d'infamie, couverte de signes cabalistiques des sorcières, regardait avec une indicible épouvante les sinistres apprêts de son supplice, et l'image se dissipa... »

Si nous coordonnons les données de ces différentes visions, il est facile de voir qu'un fait principal s'en dégage :

Une femme a été suppliciée, au moyen âge, dans cette tourelle, ou dans une salle y attenant.

Les divergences de détails sont dues probablement à des phases distinctes du drame unique qui s'est déroulé là.

... Et voilà comment M. le Curé de Saint-Germain, qui dit bonnement tous les jours sa messe en la calme église du boulevard, ne se doute pas que les vieilles murailles ont gardé en elles la sinistre empreinte du moyen âge.

Mme Louis Maurecy.

ÇA ET LA

Un songe de Méhul.

Si nos modernes mages n'ont pu retrouver le curé de Châtenay et n'ont pas réussi à mettre la police sur la piste des assassins, le célèbre musicien Méhul, dans un cas semblable, parvint à reconstituer un drame non moins mystérieux.

Voici le fait :

En 1797, Méhul avait un ami très cher, M. Bouveret, jeune négociant qui s'était rapidement enrichi par des spéculations hardies et qui consacrait une grande partie de sa fortune aux arts. A cette époque, M. Bouveret résolut de partir pour une ville d'Allemagne, où il devait réaliser une opération fructueuse. En ce temps-là, les chemins de fer et les automobiles étaient inconnus et les voyages ne s'accomplissaient qu'en chaise de poste ou en diligence. Ils étaient longs et coûteux, dans le premier cas surtout. Le plus souvent, pour une expédition lointaine, on partait seul à dos de cheval ou en cabriolet. C'est ce dernier mode de locomotion que M. Bouveret adopta.

Un soir, après avoir embrassé son illustre ami, il s'engagea sur la route d'Allemagne. Depuis, on n'entendit plus parler de lui. Au bout de quelques semaines, ses parents et ses amis, ne recevant pas de ses nouvelles, s'inquiétèrent. De la ville où il avait le projet de se rendre on sut, longtemps après, qu'on l'avait vainement attendu. Le ministère de la police se préoccupa du jeune disparu. On suivit sa trace jusqu'à une auberge isolée de la forêt de Bondy. Cette forêt était alors célèbre par les crimes qui s'y commettaient presque journellement On émit l'hypothèse que M. Bouveret avait pu être assassiné dans la traversée de la forêt et que les assassins avaient enfoui son cadavre. Bref, l'affaire fut classée.

Méhul, qui était doué d'une âme tendre et d'une sensibilité maladive, éprouva tant de chagrin de la disparition de son ami qu'il en tomba malade. Son sommeil était troublé par de terribles visions qu'il attribua d'abord au mauvais état de sa santé ébranlée par la récente catastrophe.

Dix ans plus tard, une nuit qu'il ne pouvait dormir, il aperçut tout à coup se dresser près de son lit un spectre qui lui montrait sa poitrine traversée par une horrible blessure et dirigeait sur lui des yeux suppliants, en lui criant :

— Vengeance!... vengeance!...

Méhul sentit ses cheveux se dresser sur sa tête. Il pensa à son ami disparu. Avait-il été la proie d'un cauchemar? Il fit appel à sa mémoire, il se rappela qu'il était bien éveillé. Il se précipita hors de son lit et les gens qui accoururent à son appel le trouvèrent étendu par terre et sans connaissance. On eut toutes les peines du monde à rendre au pauvre artiste sa tranquillité d'esprit.

Les apparitions se succédèrent d'année en année, presque à la date voisine de celle où M. Bouveret avait quitté la capitale La dernière fut particulièrement terrifiante. Le spectre était là, près du lit de Méhul, mais au lieu de regarder fixement le compositeur, ses yeux étaient dirigés vers la fenêtre, où ils semblaient lui désigner un objet. Méhul aperçut, en effet, une silhouette difforme et monstrueuse, celle d'un nain contrefait qui cherchait à se cacher dans les plis amples et profonds des rideaux où se jouaient les rayons de la lune. Et le spectre s'était évanoui dans l'air non sans s'être retourné vers Méhul pour lui dire, en le menaçant :

— Malheur à toi si tu ne me venges pas!

Le lendemain, Méhul constata qu'un malfaiteur était entré chez lui et lui avait dérobé des objets de valeur.

Méhul en fit une maladie qui le tint longtemps à la chambre. Enfin, il se rétablit et put reprendre ses longues promenades. Un soir de fête publique, qu'il était perdu dans la foule, aux Champs-Elysées, il sentit tout à coup une main se glisser dans la poche de son paletot, comme pour lui voler sa bourse. Il s'en empara rudement et aperçut entre ses jambes un bossu qui se débattait et cherchait à lui faire lâcher prise. La stupéfaction du compositeur fut grande, quand il reconnut le nain de la fenêtre, le gnome désigné par le spectre, et il ne put s'empêcher de crier : « A l'aide!... à l'assassin! »

Des agents accoururent, qui, sur sa réquisition, conduisirent le voleur au bureau de police le plus voisin. Le commissaire ne voyait là qu'une tentative de vol. Méhul persista dans son accusation d'assassinat et, comme le compositeur s'obstinait, le magistrat obtempéra à son désir de le conduire devant le préfet de police, M. Dubois, à qui il avait à faire, disait-il, des révélations de la dernière importance.

Le préfet n'ajouta pas tout de suite grande foi aux confidences de l'artiste. Il était sceptique par profession. Cependant, à sa sollicitation, il fit des recherches sur les antécédents du prévenu, qu'il ne pouvait pour le moment impliquer que de vol. Ces investigations prirent du temps. Le prisonnier, qui croyait en être quitte pour quelques semaines de prison, finit par comprendre qu'on avait bien pu flairer en lui un criminel. La peur le prit. Il tomba malade et dépérit visiblement. Sentant venir sa fin, que du reste on ne lui cachait pas, il fut pris de remords et fit appeler M. Dubois, à qui il révéla que dix ans auparavant,

dans la forêt de Bondy, il avait tué, pour le voler, un jeune homme dont, avec l'aide d'un complice, il avait enterré le cadavre dans un bouquet de bois qu'il désigna. Le tout fut reconnu exact.

A TRAVERS LES REVUES

LA PSYCHOMÉTRIE

Depuis quelque temps on s'occupe beaucoup de la psychométrie. Elle est très à la mode dans les salons, et revues et quotidiens publient à son sujet de longs articles. Voici quelques faits que nous avons cueillis.

L'*Intransigeant*, sous la signature de notre distingué confrère M. Xavier Pelletier, cite cet exemple curieux :

Un individu doué de cette voyance spéciale se promenait un jour dans une campagne absolument déserte et où il n'était jamais venu. Arrivé au bord d'une prairie, il s'arrêta et dit à son compagnon : « Il y avait ici une usine... et là où nous sommes, une cuve de goudron où fut brûlé accidentellement un ouvrier. » Et il en dit le nom. Les gens du pays, interrogés, n'avaient jamais connu d'usine en cet endroit. On fit des recherches aux archives de la ville voisine et l'on apprit qu'en effet, deux cents ans auparavant, une usine s'élevait à cet endroit et qu'un ouvrier du nom indiqué y était mort dans les conditions rapportées.

M. Pelletier raconte ensuite ce fait vraiment étonnant que nous avons relaté dans l'*Echo du Merveilleux*, mais que nous rappelons néanmoins pour ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient pas encore :

Un magistrat voyageait dans les Alpes. Obligé au cours d'une excursion de passer la nuit dans une auberge isolée, il rêve que l'hôtelier et sa femme tuaient un touriste, et après l'avoir volé, cachaient le corps au fond d'une fosse à fumier. Très nettement, il voyait s'accomplir le crime, il distinguait le visage, les vêtements du mort.

Péniblement impressionné, il quitta l'auberge et quelques mois après, il n'y pensait plus, lorsqu'il fut nommé juge d'instruction dans le pays même où il avait passé l'été précédent. Une des premières affaires dont il eut à s'occuper, fut la disparition d'un voyageur qui, entré la nuit dans une hôtellerie de la région, n'avait pas reparu. L'hôtelier et sa femme avaient été arrêtés, mais niaient et aucune preuve matérielle n'avait pu être relevée contre eux. Ils comparurent devant le juge d'instruction qui les reconnut et se souvint de son rêve. Nettement alors, aux prévenus, il retraça le crime commis *après son passage dans leur auberge,* et désigna l'endroit où le passant avait été enfoui. On l'y retrouva, en effet, et les accusés avouèrent...

D'autre part, le *Messager* de Liège rapporte quelques exemples de psychométrie qu'il a empruntés au *Psychisme expérimental* de M. Erny :

En 1872, M. Denton, savant professeur de géologie américain, mit dans les mains de son fils (âgé de 12 ans) un débris de ciment venant de la maison de Salluste à Pompéi. Les descriptions de cet enfant furent d'autant plus surprenantes qu'il ne connaissait Pompéi ni par lecture ni autrement; et pourtant ce qu'il a dit de ses habitants, de ses magasins, de ses fêtes, de la vie journalière, du théâtre, etc., tout a été reconnu plus tard comme exact...

Une autre fois, l'expérience porta sur un fossile de l'île de Cuba. On le plaça sur le front de Mme Denton, qui décrivit très exactement où avait été trouvé le fossile, ce qu'il était (de quelle époque), ce qui l'entourait, la partie de l'île où on l'avait pris, etc. M. Denton ne savait rien de ce fossile qui lui avait été donné comme venant de Calabayal, ce qui indiquait une ville hispano-américaine, mais non une ville plutôt de Cuba que d'ailleurs.

M. Denton, en écrivant à des amis après l'expérience obtint des renseignements concordant absolument avec le descriptions de sa femme

Une autre fois encore, au milieu de deux cents spécimens de toutes sortes *enveloppés dans du papier,* M. Denton en prit un au hasard et le mit sur le front de sa femme, sans savoir lui-même ce que c'était. Plus tard, en ouvrant le papier, M. Denton lut sur le spécimen : *Mosaïque moderne, Rome.* La description de Mme Denton avait porté sur le temple où se trouvait cette mosaïque. Elle reconnut que ce n'était pas de la peinture, mais des couleurs imprimées dans les matériaux.

Dans le même ordre de choses, le *Messager* cite ce nouvel exemple, qui, ajouté à ceux que nous venons de relater, prouve que les savants antiquaires comme M. Gayet pourraient faire des découvertes très intéressantes en s'aidant de médiums psychomètres. Le fait est raconté par Mme Hardinge-Britten, la femme d'un docteur anglais :

Au contact d'un paquet qu'on lui remit, la dame psychomètre dit être transportée il y a des milliers d'années sur les bords du Nil. Elle décrivit des bandes d'Egyptiens s'inclinant devant *une haute et longue pierre dont la pointe était dirigée vers les cieux.*

Pendant trois quarts d'heure, elle parla de différentes époques jusqu'à l'année présente, où d'autres nations s'étaient jointes aux Egyptiens pour enlever de terre la haute pierre, à la base de laquelle se trouvaient diverses médailles pareilles à *celle qui était dans le paquet.* La dame dit ensuite que cette pierre avait été transportée hors d'Egypte, et qu'elle était actuellement dans un dock.

« Le Monsieur apprit alors aux personnes présentes que le paquet contenait une médaille, — qu'il montra, — et qui avait été trouvée avec plusieurs autres en Egypte, sous *l'aiguille de Cléopâtre*, que le gouvernement des Etats-Unis venait d'acheter. Cette aiguille se trouvait en ce moment dans un dock à New-York.

LES LIVRES

Le Tocsin national, par ANDRÉ GODARD. — Librairie Académique Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands Augustins, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

C'est dans une série de vibrantes scènes d'histoire et de portraits que M. André Godard recherche, en son nouveau livre, *Le Tocsin national*, une solution aux angoissants problèmes religieux, sociaux et patriotiques de l'heure présente. Nul livre n'arrive mieux à son heure, que cette scrupuleuse enquête sur l'état de la France, présentée sous une forme dramatique et vivante qui entraîne à la fois les consciences graves et les imaginations enthousiastes. C'est un nouveau et durable succès assuré à l'auteur de *Brigandes* et du *Positivisme chrétien*.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73.